

Bretagne, Finistère, Pont l'Abbé, Bringall Huella

Diagnostic archéologique Bringall Huella

sous la direction de
Valérie Le Gall

Inrap Grand Ouest

Novembre 2017

Bretagne, Finistère, Pont l'Abbé, Bringall Huella

Diagnostic archéologique Bringall Huella

sous la direction de

Valérie Le Gall

avec la collaboration de

Philippe Boulinguez

Vérane Brisotto

Véronique Chaigne

Françoise Labaune

Emeline Le Goff

Eddie Roy

Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon

CS 67737

35577 Cesson-Sévigné

Novembre 2017

Sommaire

Données administratives, techniques et scientifiques

2	Sommaire
6	Fiche signalétique
7	Mots-clefs des thesaurus
8	Intervenants
10	Notice scientifique
10	Etat du site
11	Localisation de l'opération
12	Arrêté de prescription initial
17	Arrêté de prescription modificatif 1
23	Arrêté de prescription modificatif 2
26	Projet d'intervention
29	Arrêté de désignation

Résultats

33	1 Le cadre de l'opération
33	1.1 Circonstances de l'intervention
33	1.2 Moyens mis en œuvre et méthodologie
35	1.3 Contexte géographique et géologique
36	1.4 Contexte archéologique
38	2 Présentation des données
39	2.1 Les structures archéologiques
39	2.1.1 Les fossés
40	2.1.1.1 Des fossés protohistoriques
42	2.1.1.2 Des fossés d'époque Médiévale
44	2.1.1.3 Des fossés d'époque indéterminée
47	2.1.2 Les petites structures
47	2.1.2.1 Les structures de la tranchée 5
49	2.1.2.2 Un dépôt isolé de l'âge du Bronze
51	2.2 Le mobilier archéologique
51	2.2.1 Etude du mobilier lithique (V. Brisotto)
54	2.2.2 Etude de la céramique protohistorique (E. Roy)
40	2.2.2.1 Un vase de stockage du Bronze moyen - Bronze final
42	2.2.2.2 Une céramique de la transition 1 ^{er} - 2 ^d âge du Fer
44	2.2.2.3 Inventaire de la céramique protohistorique par contexte de découverte
60	2.2.3 Etude de la céramique historique (F. Labaune-Jean)
40	2.2.3.1 Méthodes de travail
42	2.2.3.2 Catalogue par contexte de découverte
44	2.2.3.3 Conclusion sur la céramique historique

65	2.2.4 Etude du mobilier métallique et de la terre cuite (F. Labaune-Jean)
40	2.2.4.1 Le mobilier métallique
42	2.2.4.2 La terre cuite

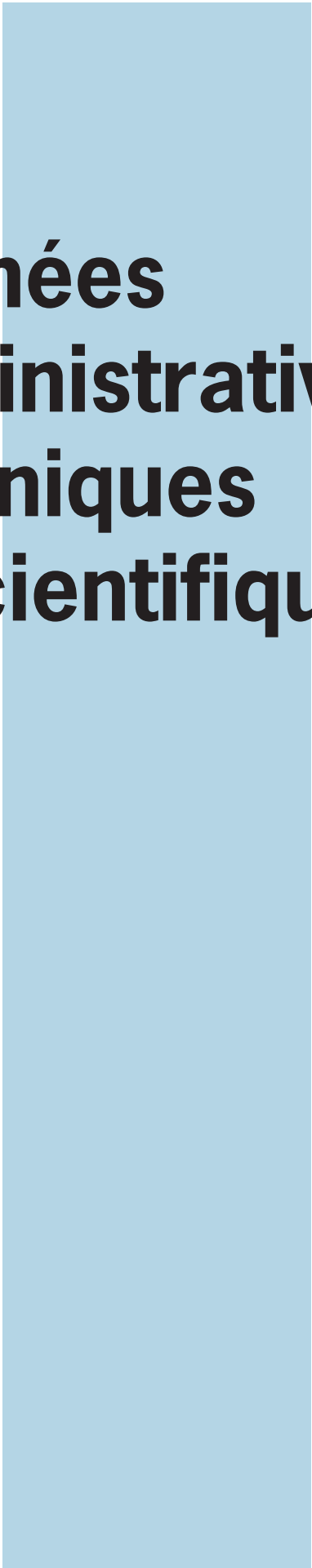
66	3 Conclusion
----	---------------------

67	Bibliographie
----	----------------------

68	Liste des figures
----	--------------------------

Inventaires

71	Inventaire des faits archéologiques par tranchées
74	Inventaire du mobilier lithique
74	Inventaire du mobilier métallique
75	Inventaire de la céramique protohistorique
76	Inventaire de la céramique historique
77	Inventaire de la terre cuite



**Données
administratives,
techniques
et scientifiques**

Fiche signalétique

Localisation	Propriétaire du terrain	Emprise diagnostic
Région Bretagne	SARL Le Plateau de Bringall (Gérant)	Emprise prescrite 49 202 m ²
Département Finistère (29)	Références de l'opération	Emprise diagnostiquée 49 202 m ²
Commune Pont l'Abbé	Numéro de l'arrêté de prescription 2017-177	Emprise des sondages 3 399 m ²
Adresse ou lieu-dit Bringall Huella	Numéro de l'arrêté de désignation 2017-186	Ratio 6.86 %
Codes	Référence du projet Inrap D115647	
code INSEE 29220	Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement	
numéro de dossier Patriarche non communiqué	SARL Le Plateau de Bringall	
numéro de l'entité archéologique non communiqué	Nature de l'aménagement	
Coordonnées géographiques et altimétriques (Lambert 93 CC48)	Lotissement	
x: 1 160 642 m y: 7 211 759 m z: 24 à 33 m NGF	Opérateur d'archéologie	
Références cadastrales	Inrap Grand-Ouest	
Commune Pont l'Abbé	Responsable scientifique de l'opération	
Année 2017	Valérie Le Gall, Inrap	
Section et parcelles AH ; 3p, 289p, 369p	Organisme de rattachement	
Statut du terrain au regard des légalisations sur le patrimoine et l'environnement	Inrap Grand Ouest 37, rue du Bignon 35 577 Cesson-Sévigné grand-ouest@inrap.fr Tél : 02 23 36 00 40 Fax : 02 23 36 00 50	
Loi sur l'eau / Loi Barnier	Dates d'intervention Inrap	
	diagnostic 02/08/2017 au 11/08/2017	

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- Paléolithique**
 - Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique
- Néolithique**
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Chalcolithique**
- Protohistoire**
 - Âge du Bronze**
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Âge du Fer**
 - Hallstatt (1^{er} Âge du Fer)
 - La Tène (2nd Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
 - République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Epoque médiévale**
 - haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
- Temps modernes**
- Epoque contemporaine**
 - Ere industrielle

Sujets et thèmes

- Edifice public
- Edifice religieux
- Edifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Fossé
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- St. indéterminée
- ...

Mobilier

- nb
- Industrie lithique
 - Industrie osseuse
 - Céramique
 - Lithique
 - Végétaux
 - Faune
 - Flore
 - Objet métallique
 - Arme
 - Outil
 - Parure
 - Habillement
 - Trésor
 - Monnaie
 - Verre
 - Mosaïque
 - Peinture
 - Sculpture
 - T.C.A.
 - Pipe

Etudes annexes

- Géologique
- Pédologique
- Anthropologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration

Intervenants

Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Ménez, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Jean-Charles Arramond, SRA	Conservateur du patrimoine	Mise en place et suivi de l'opération
Michel-Alain Baillieu, Inrap	Directeur Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Valérie Le Gall, Inrap	Assistante d'étude et d'opération	Responsable scientifique

Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Ménez, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Jean-Charles Arramond, SRA	Conservateur du patrimoine	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Le Bourgeois	En charge du dossier aménageur	Maître d'ouvrage
Claude Le Potier, Inrap	Directeur Interrégional GO	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Secrétaire Général	Mise en place et suivi de l'opération
Michel-Alain Baillieu, Inrap	Directeur-Adjoint Scientifique et Technique Bretagne	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Délégué du DAST Bretagne	Mise en place et suivi de l'opération
Frédéric Champagne, Inrap	Assistant technique Bretagne	Mise en place et suivi de l'opération
Christelle Picault, Inrap	Assistante opérationnelle Bretagne	Mise en place et suivi de l'opération
Isabelle Giron-Audeoud, Inrap	Ingénieur sécurité	Mise en place et suivi de l'opération
Marie Nolier, Inrap	Logisticienne	Logistique
Olivier Bréhélin, Inrap	Contrôleur de gestion	Suivi de l'opération

Intervenant technique

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Entreprise Beaussire TP	Entreprise de terrassement	Terrassement à 1 pelle de 20 t avec un godet de curage de 3 m de large.

Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Valérie Le Gall, Inrap	Assistante d'étude et d'opération	Responsable scientifique
Véronique Chaigne, Inrap	Assistante d'étude et d'opération	Fouille, enregistrement
Philippe Boulinguez, Inrap	Topographe	Relevés et plans

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Valérie Le Gall, Inrap	Assistante d'étude et d'opération	Responsable scientifique
Philippe Boulinguez, Inrap	Topographe	SIG
Vérane Brisotto, Inrap	Assistante d'étude et d'opération	Etude du mobilier lithique
Françoise Labaune, Inrap	Céramologue	Etude de la céramique historique
Emeline Le Goff, Inrap	Topographe	DAO, PAO
Eddie Roy, Inrap	Assistante d'étude et d'opération	Etude de la céramique protohistorique

Notice scientifique

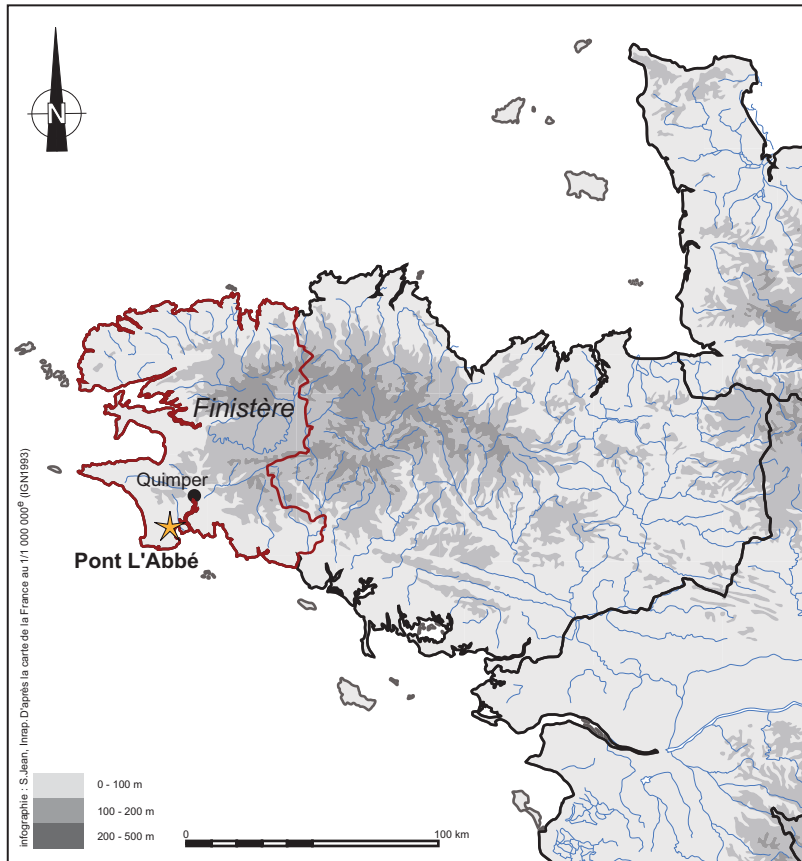
Le diagnostic réalisé dans le cadre de la création d'un lotissement à Bringall Huella sur la commune de Pont L'Abbé (29) couvre une superficie de 4,9 hectares. Celui-ci a révélé la présence d'une densité peu importante de structures archéologiques. La faible profondeur de conservation des creusements et la nature très accidentée du substrat semble pouvoir expliquer cette mauvaise conservation des vestiges. Toutefois, cette opération a permis de mettre au jour une série d'artefacts (céramique, lithique, métal, terre cuite) se rapportant à quatre périodes distinctes : le Néolithique, l'âge du Bronze, l'âge du Fer et le Moyen Âge.

Au terme de cette opération, on suppose l'existence d'une ou plusieurs occupations sur les parcelles étudiées dont les seuls témoins sont des fonds de structures arasées et une petite série de mobilier archéologique.

Etat du site

Les structures archéologiques apparaissent à une profondeur moyenne oscillant entre 0,40m et 0,50m sous le niveau de terre actuel. Dans les zones basses du terrain, situées à l'ouest et au sud-est, le recouvrement des structures peut atteindre une épaisseur de 0,80m. Les tranchées de sondage, représentant 3399m² de surface ouverte, ont été rebouchées à la pelle mécanique à l'issue de l'opération.

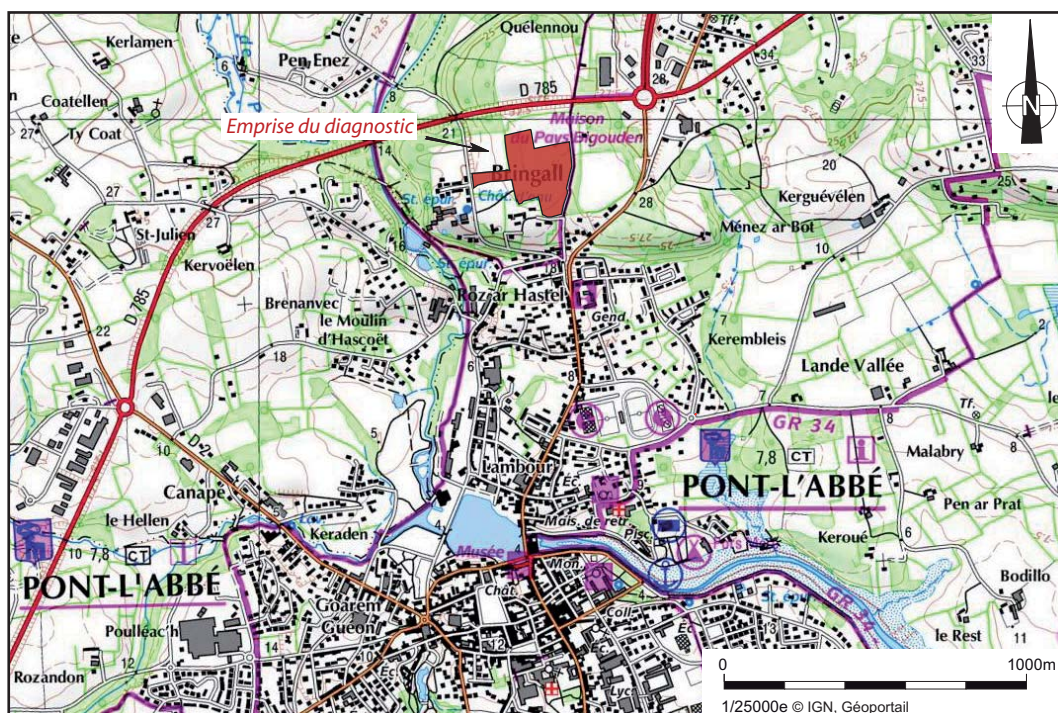
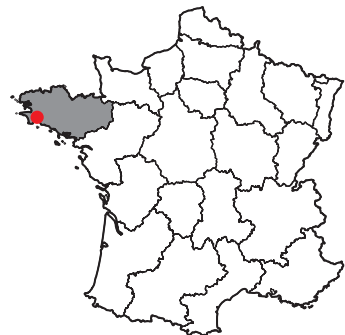
Localisation de l'opération



Bretagne
Finistère
Pont L'Abbé - Bringall Huella

Section(s) et parcelle(s):
AH / 3p, 289p, 369p

Coord. Lambert 93 - CC48 :
X : 1 160 642 m.
Y : 7 211 759 m.
Z : 24 à 33 m. NGF



Arrêté de prescription initial

D115647



COURRIER REÇU LE
06 JUIL. 2016
3h05
INRAP 60

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

ARRETE n° 2016-238 portant prescription de diagnostic archéologique

le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 17 mai 2016 portant délégation de signature à M. Jean-Loup LECOQ, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG du 23 mai 2016 portant subdélégation de signature,

VU, la demande de permis d'aménager un lotissement n° PA 0292201600002 de la sarl Le Plateau de Bringall pour un terrain situé à Pont-L'Abbé, Bringall Huella; reçu(e) le 14 juin 2016 par la direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie ;

CONSIDERANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ; en effet, des occupations de l'âge du bronze et de l'âge du Fer sont présentes dans un rayon de moins d'un kilomètre tout autour de l'emprise du projet.

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1^{er} : un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne
 Département : Finistère
 Commune : Pont-L'Abbé
 Lieu-dit : Lotissement Bringall Huella
 Cadastre : section : AH
 parcelles : 3, 250, 286, 287, 289, 366, 403, 406, 409, 413, 436

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie, au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits. L'exercice de ces droits appartient à la personne physique ou morale propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1^{er}.

Article 4 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur Arnaud Le Bourgeois, sarl Le Plateau de Bringall, 34bis rue Jacques Anquetil, 29000 Quimper, à la Mission archéologique du Conseil départemental du Finistère et au directeur interrégional de l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 30 juin 2016

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
par délégation,



Yves Menez
Conservateur régional de l'archéologie

destinataires : Monsieur Arnaud Le Bourgeois – sarl Le Plateau de Bringall
CD29
INRAP

copie à : mairie de Pont-L'Abbé



PREFECTURE DE LA REGION DE BRETAGNE

**Prescriptions de diagnostic archéologique
annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2016-328**

**le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,**

région :	Bretagne		
département :	Finistère		
commune :	PONT-L'ABBE		
lieu-dit :	Lotissement Bringall Huella		
cadastre :	section : AH	parcelles : 3, 250, 286, 287, 289, 366, 403, 406, 409, 413, 436	
propriétaire :			
pétitionnaire:	sarl Le Plateau de Bringall		

Emprise du diagnostic archéologique : 59.013 m²

Principes méthodologiques :

Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf destinée à un versement dans la bibliothèque numérique de la D.R.A.C. Bretagne et consultable en ligne, ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape.

Objectifs :

Le diagnostic a pour objectif de mettre en évidence, de dater et de caractériser l'ensemble des vestiges conservés dans l'emprise du projet d'aménagement. Le rapport de diagnostic devra donc s'attacher à apporter tous les éléments (descriptions précises, diagrammes, plans, planches de mobilier, photographies, ...) permettant d'apprécier la nature et l'intérêt des vestiges mis au jour afin que leur préservation ou leur sauvegarde par l'étude puisse être envisagée préalablement à la réalisation des travaux. Une attention particulière devra être portée au niveau d'apparition des vestiges, afin d'évaluer précisément l'impact du projet d'aménagement sur le patrimoine archéologique enfouis.

Fait à Rennes, le 30 juin 2016

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
par délégation,

Yves Menez
Conservateur régional de l'archéologie

29 PONT-L'ABBE

Lotissement de Bringall

Lieu-dit : Bringall Huella

Section A - AH

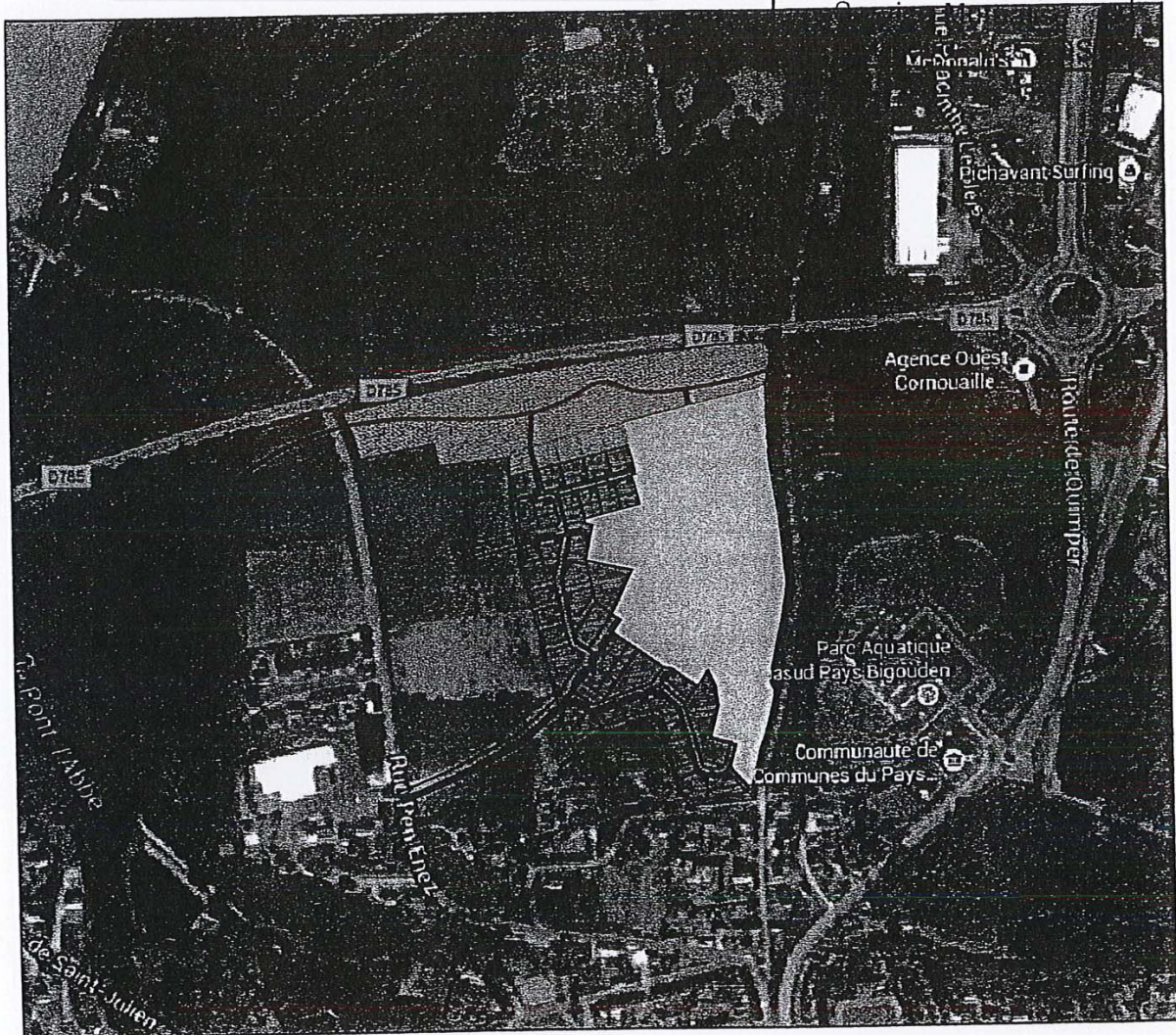
ECHELLE :

PA 0202001000002


PA1



CCPBS
Courrier arrivé le
- 8 JUIN 2016



Vu pour être annexé
à l'arrêté n° 2016-238

<p>ABSYS Architecture 110 rue Jurien de la Gravière - 29 200 BREST Email : x.gouesque@absys-architecture.com - Tel. : 02 98 37 81 24</p>	<p>Date plan: mai 16 Version: a</p>	<p>Références à rappeler : Dossier n° 1205 Modifié le 05/05/2016</p>	
---	---	--	---



PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

COURRIER REÇU LE
06 JUL. 2016
3405
INRAP GO

Rennes, le 30 juin 2016

Le directeur régional des affaires culturelles

à

Monsieur le Directeur interrégional
INRAP Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 CESSON SEVIGNE cedex

Direction régionale
des affaires culturelles
de Bretagne

Service régional
de l'archéologie

Affaire suivie par
Jean-Charles ARRAMOND
Poste : 02 99 84.59.00
jean-charles.arramond@culture.fr

Objet : prescription de diagnostic archéologique
à Pont-l'Abbé (29)
Ref : arrêté n° 2016-238
PJ : copie arrêté

J'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté ci-joint, portant prescription de diagnostic archéologique. Ce texte est établi conformément à la loi 2001-44 du 17 janvier 2001 modifiée, relative à l'archéologie préventive et au décret 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive.

Je vous informe que j'ai également notifié ces arrêtés au Conseil Général du Finistère afin que cette collectivité puisse m'indiquer si elle souhaite faire réaliser ce diagnostic par son service archéologique agréé. Je ne manquerais pas de vous tenir informé de cette décision dès réception.

En tout état de cause, dans un délai d'un mois, le diagnostic sera effectué par vos services.

Les coordonnées des maîtres d'ouvrages de l'opération sont :

sarl Le Plateau de Bringall
34bis rue Jacques Anquetil
29000 Quimper.

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
par délégation,

Yves Menez
Conservateur régional de l'archéologie

Arrêté de prescription modificatif 1

D115647



COURRIER REÇU LE
3032
23 MAI 2017
INRAP GO

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

Rennes, le 18 mai 2017

Direction régionale
des affaires culturelles
de Bretagne

Le directeur régional des affaires culturelles

Service régional
de l'archéologie

à

Affaire suivie par
Jean-Charles ARRAMOND
Poste : 02 99 84.59.00
jean-charles.arramond@culture.fr

Monsieur le Directeur interrégional
INRAP Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 CESSON SEVIGNE cedex

Objet : prescription de diagnostic archéologique
à Pont l'Abbé (29)
Ref : arrêté n° 2017-166
PJ : copie arrêté

J'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté ci-joint, portant prescription de diagnostic archéologique. Ce texte est établi conformément à la loi 2001-44 du 17 janvier 2001 modifiée, relative à l'archéologie préventive et au décret 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive.

Les coordonnées des maîtres d'ouvrages de l'opération sont :

sarl Le Plateau de Bringall
- Monsieur Arnaud Le Bourgeois -
34bis rue Jacques Anquetil
29000 Quimper.

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
par délégation,

Yves Menez
Conservateur régional de l'archéologie



COURRIER REÇU LE
3032
23 MAI 2017
INKAR GO

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

**ARRETE n° 2017-166 modifiant l'arrêté n° 2016-238
portant prescription de diagnostic archéologique**

**le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 17 mai 2016 portant délégation de signature à M. Jean-Loup LECOQ, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG du 23 mai 2016 portant subdélégation de signature,

VU, la demande de permis d'aménager un lotissement n° PA 0292201600002 de la sarl Le Plateau de Bringall pour un terrain situé à Pont-L'Abbé, Bringall Huella; reçu(e) le 14 juin 2016 par la direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie ;

VU l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n° 2016-238 du 30 juin 2016 ;

VU la demande de modification, suite au changement de demande de permis d'aménager n° PA 0292201700002, par la sarl Le Plateau de Bringall reçue le 17 mai 2017;

CONSIDERANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ; en effet, des occupations de l'âge du bronze et de l'âge du Fer sont présentes dans un rayon de moins d'un kilomètre tout autour de l'emprise du projet ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1^{er} : un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne
Département : Finistère
Commune : Pont-L'Abbé
Lieu-dit : Lotissement Bringall Huella
Cadastre : section : AH
parcelles : 3p, 289p, 369p

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie, au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits. L'exercice de ces droits appartient à la personne physique ou morale propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1^{er}.

Article 4 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur Arnaud Le Bourgeois, sarl Le Plateau de Bringall, 34bis rue Jacques Anquetil, 29000 Quimper, à la Mission archéologique du Conseil départemental du Finistère et au directeur interrégional de l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 18 mai 2017

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
par délégation,



Yves Menez
Conservateur régional de l'archéologie

destinataires : Monsieur Arnaud Le Bourgeois – sarl Le Plateau de Bringall
CD29
INRAP

copie à : mairie de Pont-L'Abbé

**PREFECTURE DE LA REGION DE BRETAGNE****Prescriptions de diagnostic archéologique
annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2017-166****le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,**

région :	Bretagne		
département :	Finistère		
commune :	PONT-L'ABBE		
lieu-dit :	Lotissement Bringall Huella		
cadastre : section :	AH	parcelles :	3p, 289p, 369p
propriétaire :			
pétitionnaire:	sarl Le Plateau de Bringall		

Emprise du diagnostic archéologique : 60.886 m²**Principes méthodologiques :**

Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf destinée à un versement dans la bibliothèque numérique de la D.R.A.C. Bretagne et consultable en ligne, ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape.

Objectifs :

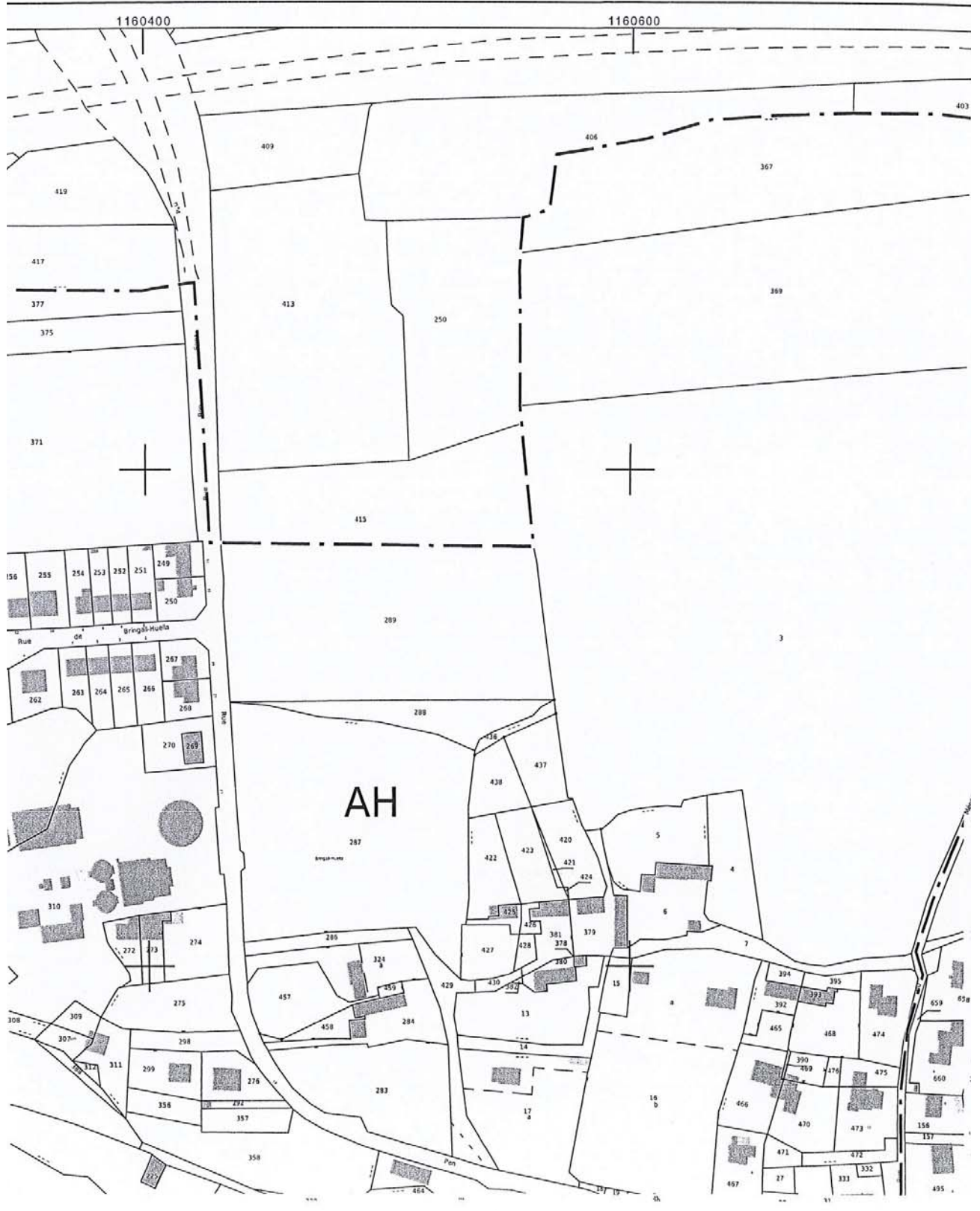
Le diagnostic a pour objectif de mettre en évidence, de dater et de caractériser l'ensemble des vestiges conservés dans l'emprise du projet d'aménagement. Le rapport de diagnostic devra donc s'attacher à apporter tous les éléments (descriptions précises, diagrammes, plans, planches de mobilier, photographies, ...) permettant d'apprécier la nature et l'intérêt des vestiges mis au jour afin que leur préservation ou leur sauvegarde par l'étude puisse être envisagée préalablement à la réalisation des travaux. Une attention particulière devra être portée au niveau d'apparition des vestiges, afin d'évaluer précisément l'impact du projet d'aménagement sur le patrimoine archéologique enfouis.

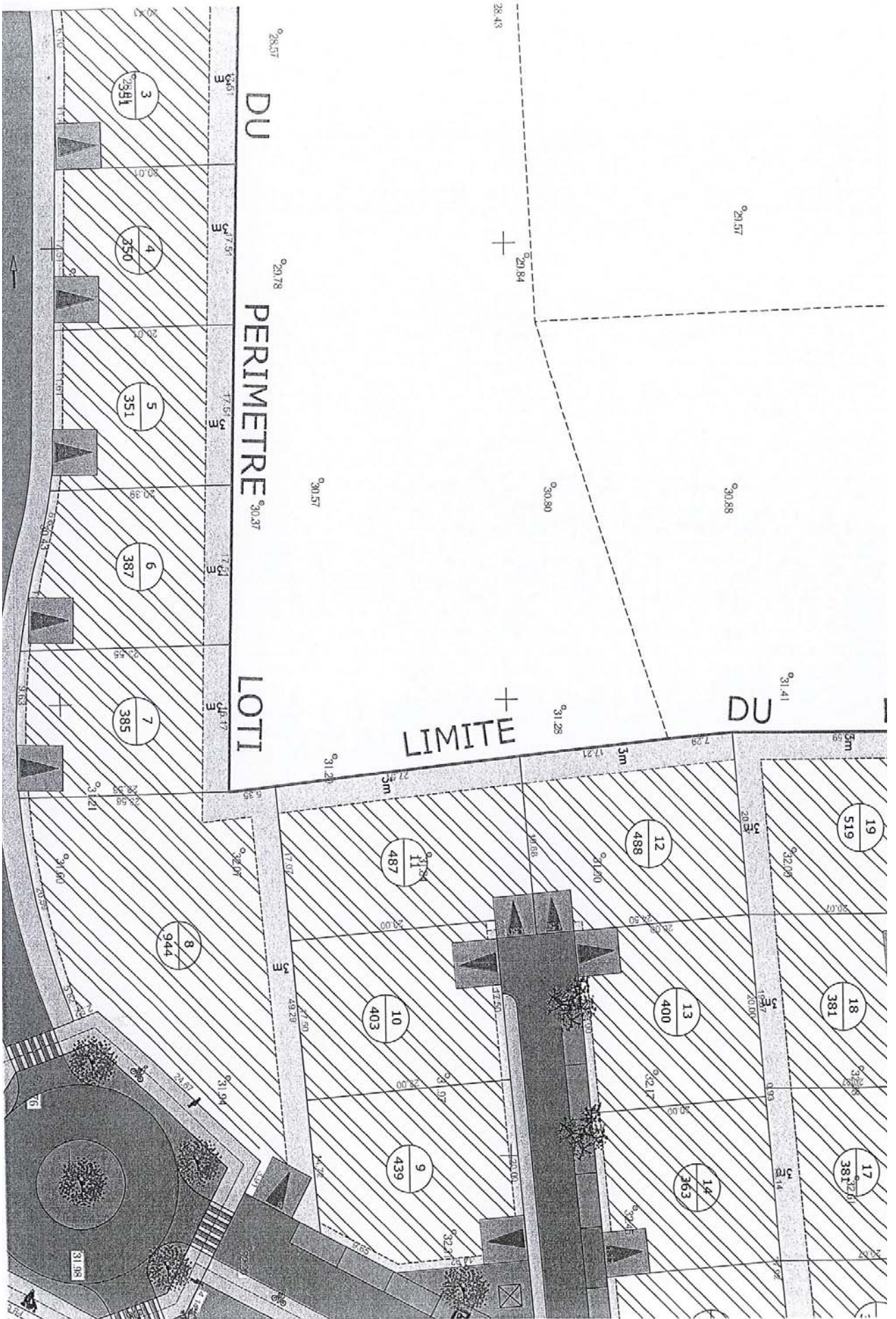
Fait à Rennes, le 18 mai 2017

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
par délégation,Yves Menez
Conservateur régional de l'archéologie

14
ion : RGF93CC48
onomie et des Finances

cadast





Arrêté de prescription modificatif 2



COURRIER REÇU
3262
06 JUIN 2017
INRAP 00

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

Rennes, le 2 juin 2017

Direction régionale
des affaires culturelles
de Bretagne

Service régional
de l'archéologie

Affaire suivie par
Jean-Charles ARRAMOND
Poste : 02 99 84.59.00
jean-charles.aramond@culture.fr

Le directeur régional des affaires culturelles

à

Monsieur le Directeur interrégional
INRAP Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 CESSON SEVIGNE cedex

Objet : prescription de diagnostic archéologique
à Pont l'Abbé (29)
Ref : arrêté n° 2017-177
PJ : copie arrêté

J'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté ci-joint, portant prescription de diagnostic archéologique. Ce texte est établi conformément à la loi 2001-44 du 17 janvier 2001 modifiée, relative à l'archéologie préventive et au décret 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive.

Les coordonnées des maîtres d'ouvrages de l'opération sont :

sarl Le Plateau de Bringall
34bis rue Jacques Anquetil
29000 Quimper.

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
par délégation,

Yves Menez
Conservateur régional de l'archéologie



COURRIER REÇU LE
3 262
06 JUN 2017
INKAP GO

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

**ARRETE n° 2017-177 modifiant l'arrêté n° 2017-166
portant prescription de diagnostic archéologique**

**le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 17 mai 2016 portant délégation de signature à M. Jean-Loup LECOQ, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG du 23 mai 2016 portant subdélégation de signature,

VU, la demande de permis d'aménager un lotissement n° PA 0292201600002 de la sarl Le Plateau de Bringall pour un terrain situé à Pont-L'Abbé, Bringall Huella; reçu(e) le 14 juin 2016 par la direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie ;

VU l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n° 2016-238 du 30 juin 2016 ;

VU la demande de modification, suite au changement de demande de permis d'aménager n° PA 0292201700002, par la sarl Le Plateau de Bringall reçue le 17 mai 2017;

VU l'arrêté n° 2017-166 du 18 mai 2017 portant prescription de diagnostic archéologique ;

Vu la demande de modification de l'emprise ;

ARRETE

Article 1^{er} : l'arrêté n° 2017-166 est modifié comme suit :

un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne
 Département : Finistère
 Commune : Pont-L'Abbé
 Lieu-dit : Lotissement Bringall Huella
 Cadastre : section : AH
 parcelles : 3p, 289p, 369p

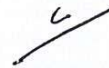
L'emprise du diagnostic est de 49.202 m².

Le reste de l'arrêté demeure inchangé.

Article 2 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur Arnaud Le Bourgeois, sarl Le Plateau de Bringall, 34bis rue Jacques Anquetil, 29000 Quimper, à la Mission archéologique du Conseil départemental du Finistère et au directeur interrégional de l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 2 juin 2017

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
par délégation,



Yves Menez
Conservateur régional de l'archéologie

destinataires : Monsieur Arnaud Le Bourgeois – sarl Le Plateau de Bringall
CD29
INRAP

copie à : mairie de Pont-L'Abbé

Projet d'intervention

Le Directeur-adjoint scientifique et technique

Réf : MB/TA/2016/2087

Affaire suivie par :
Michel-Alain Baillieu
Directeur-adjoint scientifique et technique

Tél. : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50
Mail : michel-alain.baillieu@inrap.fr

Monsieur le préfet de la région Bretagne
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie
A l'attention du Conservateur régional de
l'Archéologie
Avenue du Professeur Charles Foulon
35700 Rennes

LRAR n°

Objet : projet de diagnostic de l'opération dénommée
«PONT-L'ABBE (29), LOTISSEMENT BRINGALL
HUELLA »

Cesson-Sevigné, le 20/10/16

Opération : D115647 – Arrêté n° 2016-238

Conformément à l'article R. 523-30 du code du patrimoine, je vous transmets en recommandé avec demande d'accusé de réception le projet de diagnostic rédigé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives, indiquant les modalités de la mise en œuvre de votre prescription notifiée le 6 juillet 2016 portant sur le diagnostic dénommé « PONT-L'ABBE (29), LOTISSEMENT BRINGALL HUELLA » sur la commune de Pont-l'Abbé dont la réalisation a été attribuée à l'Inrap selon notification du 9 août 2016.

Mes services (Monsieur Michel-Alain Baillieu tél 02 23 36 00 40) sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin pour étudier ce dossier.

Michel BAILLIEU



P.J. : projet de diagnostic

Diagnostic archéologique D115647

PONT-L'ABBE (29), LOTISSEMENT BRINGALL HUELLA

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	Bretagne	Département	Finistère
Commune	Pont-l'Abbé		
Lieu-dit	LOTISSEMENT BRINGALL HUELLA		
Cadastre	Pont-l'Abbé : AH 3, 250, 286, 287, 289, 366, 403, 406, 409, 413, 436		

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	2016-238	06-07-2016	59013 m²	09/08/2016	20/10/16
Modification					

Contexte actuel	Rural	Contexte particulier	
Nature archéologique	Non stratifié		

2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°**2016-238**, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- **Responsable d'opération pressenti :**

Eric Nicolas et Valérie Le Gall

3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera dans la réalisation de tranchées de sondage régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 7% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

5.- Volume des moyens prévus

- **Tranche Ferme**

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	7 jours	2 jours
Technicien	6 jours	

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Une pelle à chenilles	6 jours	3 jours
Transfert	1	

- **Tranche Provisionnelle**

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	4 jours	4 jours
Technicien	4 jours	2 jours
Dessinateur		5 jours
Spécialiste (Céramique et lithique)		6 jours
Topographe	1 jour	1 jour

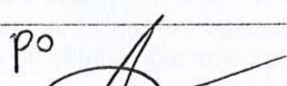
Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Une pelle à chenilles	2 jours	1 jour

6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

Terrain	Etude	Calendrier prévu pour la phase terrain
10 jours	6 jours	Avril/Mai 2017

7.- Observations complémentaires

Le Directeur-adjoint Scientifique et Technique

Nom du DAST	
Michel-Alain Baillieu	

Arrêté de désignation



PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

Arrêté n° 2017-186
portant désignation du responsable scientifique
de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2017-177

le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 17 octobre 2016 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG du 2 novembre 2016 portant subdélégation de signature,

VU l'arrêté n° 2017-177 du 2 juin 2017 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à Pont-l'Abbé, lotissement Bringall Huella (29) ;

CONSIDERANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé ;

ARRETE

Article 1^{er} : Valérie Le Gall, Institut national de recherches archéologiques préventives - est désigné(e) responsable scientifique du diagnostic prescrit(e) par l'arrêté susvisé.

Article 2 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur de l'INRAP et à la mairie de Pont-l'Abbé.

Fait à Rennes, le 14 juin 2017

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
par délégation,

Yves Menez
Conservateur régional de l'archéologie

destinataires : INRAP
V. le Gall
copie à : mairie de Pont-l'Abbé

COURRIER REÇU L
3572
21 JUIN 2017
INRAP



Résultats



Fig 1 Localisation du diagnostic sur le plan cadastral de 2017 (section AH) (©IGN-BDparcellaire® ; ©V. Le Gall, Inrap)

1 Le cadre de l'opération

1.1 Circonstances de l'intervention

Le projet de création d'un lotissement sur une superficie de 5 hectares au lieu-dit Bringall Huella, à Pont L'Abbé (29), a donné lieu à la prescription d'un diagnostic archéologique de la part du service régional d'archéologie de Bretagne. Ce dernier a été motivé par la présence d'occupations de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer dans un rayon de moins d'un kilomètre autour de l'emprise du projet.

1.2 Moyens mis en œuvre et méthodologie

Le projet de construction du lotissement de Bringall Huella à Pont l'Abbé concerne une superficie de 49202 m². Le diagnostic archéologique a été effectué à l'aide d'une pelle mécanique de 20 t équipée d'un godet lisse de 3 m de large. 51 tranchées de sondages ont ainsi pu être creusées (fig. 1). Dans les parcelles 3 et 369, ces tranchées ont une longueur moyenne de 20 m et sont espacées de 20 m ; les lignes disposées en quinconce, sont également distantes entre elles de 20 m. Afin de s'adapter aux contraintes du découpage du projet, au niveau de la parcelle 289, les tranchées ont été creusées sur une longueur moyenne de 28 m et sont espacées entre elles de 20 m.

Le terrain étudié présentant une faible pente, les tranchées ont pu être réalisées dans le sens des plus grandes longueurs. Ponctuellement, certaines d'entre elles ont été rallongées ou des fenêtres supplémentaires ont été ouvertes, afin de suivre l'orientation de certains fossés.

La surface ouverte atteint 3399 m², ce sont donc 6,86 % de l'emprise qui ont pu être étudiés. A l'issue du diagnostic, l'ensemble des tranchées a été rebouché. Les tranchées ont été numérotées de 1 à 51 ; les structures découvertes dans les tranchées sont numérotées de 1 à n. Chaque tranchée a fait l'objet d'un relevé manuel et topographique au 1/100^e permettant l'inventaire des faits archéologiques mis au jour. Afin d'affiner leur datation et leur fonction, certaines fosses et certains fossés ont été sondés manuellement ou à la pelle mécanique. L'ensemble des structures testées a été relevé au 1/20^e et photographié.

L'étude des données de terrain a été réalisée par la responsable d'opération. Le mobilier archéologique découvert a été confié à différents spécialistes de l'Inrap. L'étude de la céramique médiévale, du mobilier métallique et de la terre cuite a été dirigée par Françoise Labaune (Inrap), l'étude de la céramique protohistorique a été confiée à Eddie Roy (Inrap). L'étude du mobilier lithique a été menée par Vérane Brisotto (Inrap), avec la collaboration de Sandra Sicard (Inrap) pour la détermination de l'industrie lithique sur silex.

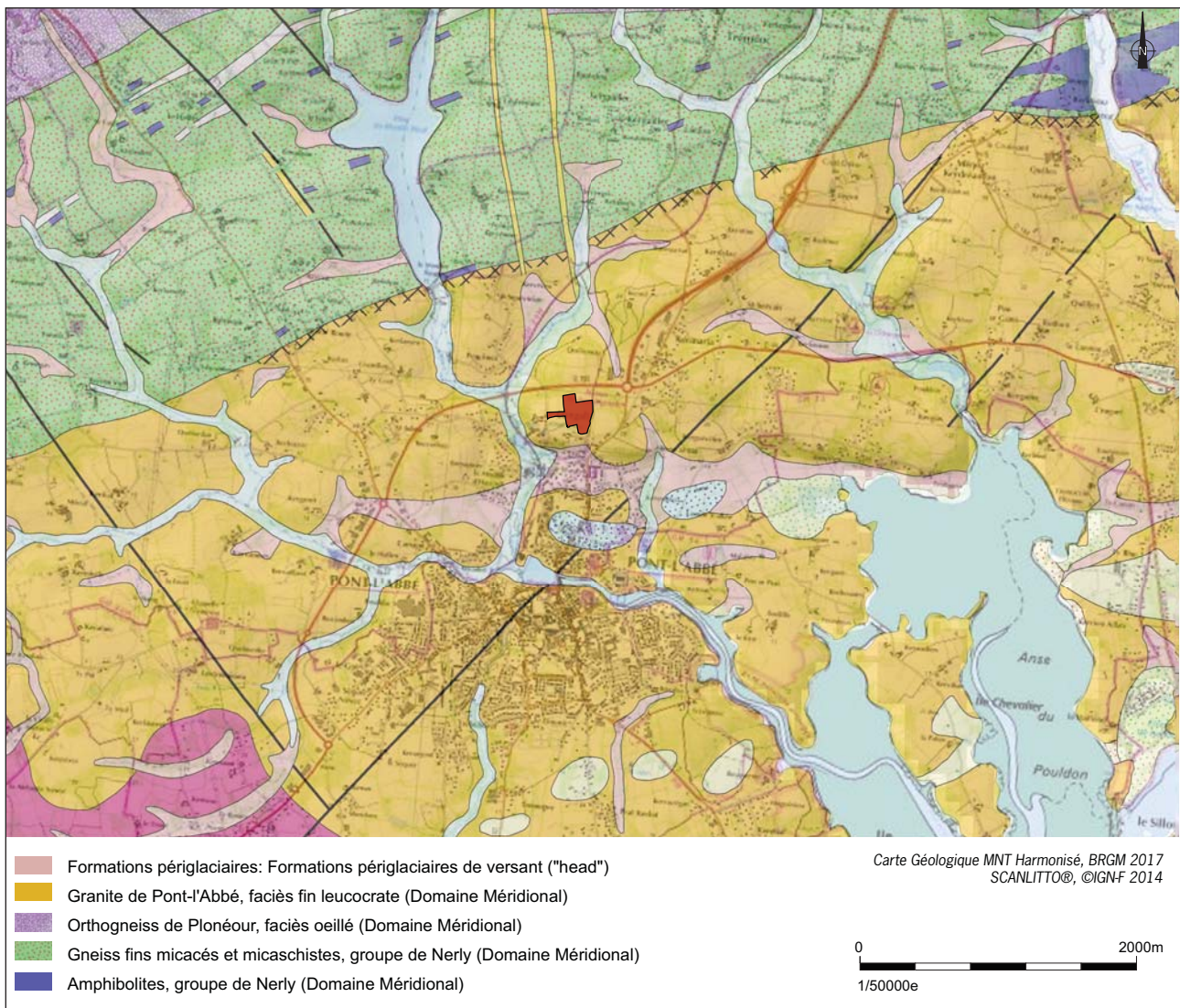


Fig 2 Extrait de la carte géologique de Pont l'Abbé (feuille n°381) (©BRGM ; ©V. Le Gall, Inrap)



Fig 3 Vue vers le sud/sud-est (depuis la parcelle 3) (©V. Le Gall, Inrap)



Fig 4 Vue vers l'ouest/sud-ouest (depuis la parcelle 3) (©V. Le Gall, Inrap)

1.3 Contexte géographique et géologique

Pont L'Abbé est une commune littorale du département de la Finistère. Elle se situe en fond de ria sur la rivière de Pont L'Abbé. Elle présente un relief très peu accentué, constitué d'une succession de plateaux souvent très étendus et de faible altitude. Le projet de création de lotissement de Bringall Huella se localise au nord-ouest de l'agglomération, le long de la départementale 785 menant à Quimper. Avant notre intervention, les parcelles correspondaient à des pâtures occupées par des chevaux.

La rivière de Pont L'Abbé coule à seulement 300m du site. Les parcelles diagnostiquées sont situées sur un point haut de la commune (face au château d'eau) correspondant à un petit plateau (fig. 3, 4).

Elles se situent à une altitude oscillant entre et 24m et 33m NGF. Le terrain présente deux légères pentes, l'une dirigée vers le sud-est et l'autre vers l'ouest (fig. 1).

Sur l'ensemble du diagnostic, la terre végétale constituée de limon arénacé brun foncé révèle une épaisseur homogène variant de 0,25 m à 0,35 m.

Géologiquement, Pont L'Abbé appartient au domaine sud-armoricain. Le substrat géologique (fig. 2) est constitué du granite de Pont L'Abbé. Ce leucogranite est un granite de teinte claire à deux micas (biotite et muscovite); il présente un faciès fin à grossier. De couleur dominante jaune, ce granite révèle parfois une teinte plus rose issue de la dégradation des oxydes de fer. Sur le terrain il se présente sous forme de blocs diaclasés (c) de tailles décimétriques à pluri-décimétriques (fig. 5, 6, 7), contenant quelques blocs de quartz de taille décimétrique. Ponctuellement, il se présente sous une forme plus dégradé d'arène compacte (c'). Généralement, la partie superficielle de ce substrat est constitué d'un limon argileux arénacé jaune (b) issu de la dégradation du granite.

Sur les points hauts du terrain, ce substrat granitique apparait directement sous le niveau de terre végétale. Tandis que dans les points bas, il est recouvert par un niveau intermédiaire formé par colluvionnement (fig. 7). Ce niveau intermédiaire se présente sous forme de limon argileux arénacé brun jaune (a) correspondant à un mélange entre la terre végétale et le substrat arénacé. Dans les parties basses du terrain, au niveau des tranchées 1 et 51, ce niveau peu atteindre une épaisseur de 0,40 m à 0,50 m. Les structures archéologiques semblaient s'ouvrir dans ce niveau d'interface ; mais du fait de la nature similaire du comblement des structures et de cette interface, les creusements n'étaient pas lisibles à ce niveau, nécessitant ainsi un décapage plus profond.



Fig 5 Tranchée 19, vue vers le sud (©V. Le Gall, Inrap)

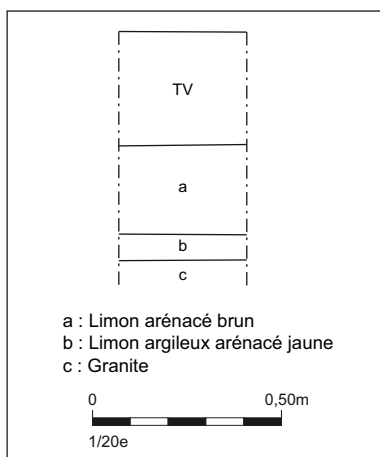


Fig 6 Relevé du log géologique, tranchée 6 (©V. Le Gall, Inrap)



Fig 7 Vue du log géologique, tranchée 6 (©V. Le Gall, Inrap)

1.4 Contexte archéologique

Vingt cinq entités archéologiques sont recensées sur la commune de Pont L'Abbé dans le cadre de la carte archéologique (fig. 8).

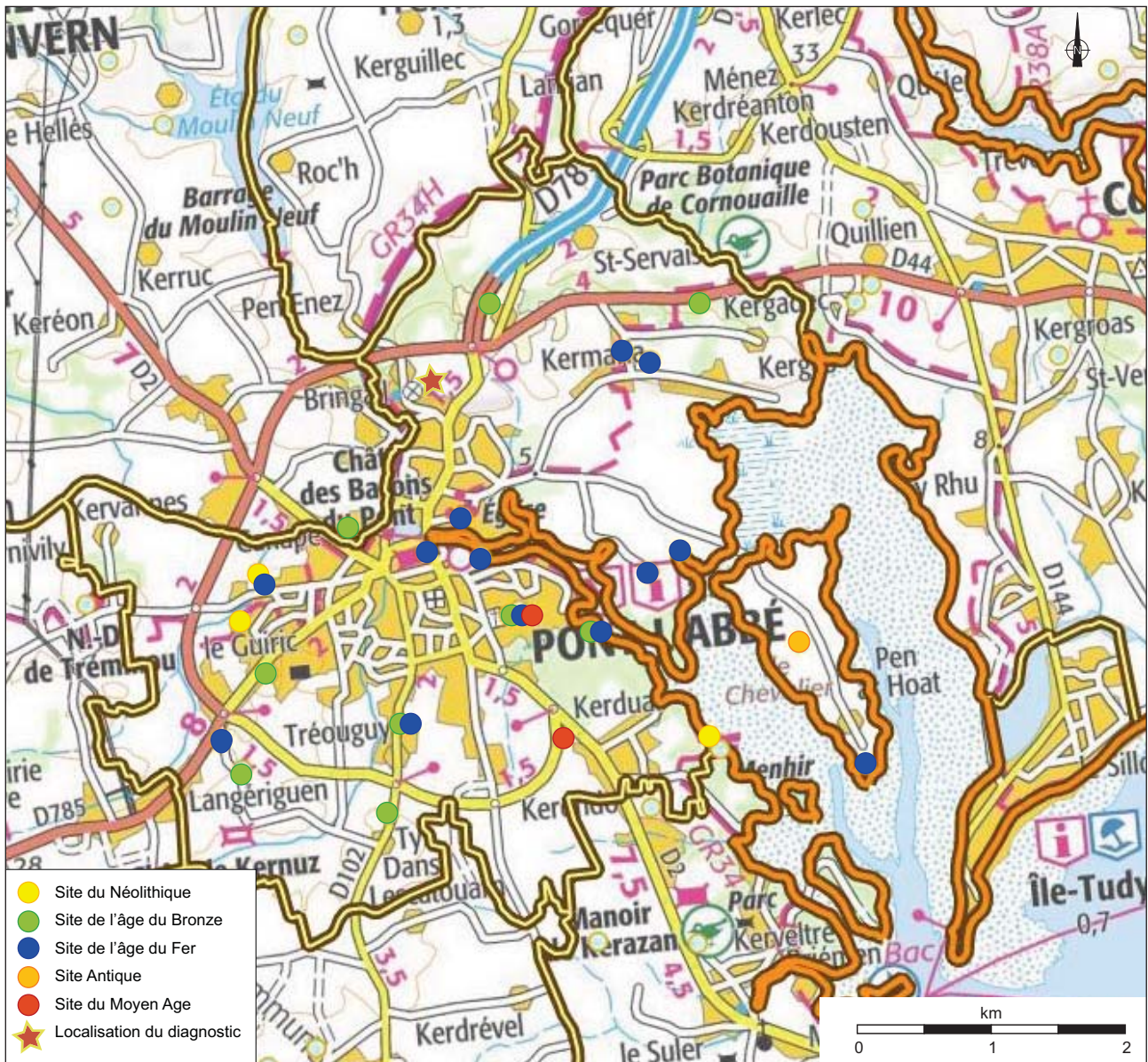


Fig 8 Carte archéologique de la commune de Pont L'Abbé (©SRA-Atlas des Patrimoines® ; ©V. Le Gall, Inrap)

Parmi celles-ci, nous distinguons trois entités datées du Néolithique correspondant à des menhirs.

Les indices archéologiques de l'âge du Bronze sont au nombre de huit. Il s'agit de vestiges de nature funéraire (quatre coffres funéraires et une nécropole) ou domestique (un habitat) ainsi que deux dépôts découverts au cours du XIX^e siècle.

Les vestiges de l'âge du Fer, les plus représentés sur la commune, sont au nombre de onze. Ils correspondent essentiellement à des stèles (neuf entités), dont la fonction était de signaler la présence d'une nécropole ou d'un monument funéraire. Trois souterrains gaulois ont également été recensés, indices cette fois de la présence d'un habitat. Une seule occupation d'époque Antique est à ce jour reconnue sur l'île Chevalier.

Enfin, deux entités datées de la période Médiévale correspondant à des habitats sont recensées.

Deux opérations de fouilles archéologiques ont été réalisées dans le secteur de Keralio – Kerarthur au sud-est du bourg.

La première, menée par Stéphane Hinguant (Inrap) en 1995, a permis de fouiller un établissement rural de La Tène ancienne, une voirie de La Tène finale, ainsi qu'un habitat médiéval des XIII^e-XIV^e siècles (Hinguant 1995 et Hinguant, Le Goff 1998). La parcelle limitrophe à cette dernière a fait l'objet d'une fouille menée par Eddie Roy (Inrap) en 2000. Celle-ci a permis de déceler une occupation s'étendant de l'âge du Bronze à la période Médiévale (Roy 2000).

Les environs proches de l'emprise du diagnostic sont marqués par des indices d'occupation de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer, se rapportant principalement à des vestiges d'ordre funéraire (coffre et stèles).

2 Présentation des données

Le diagnostic réalisé à Bringall Huella sur la commune de Pont L'Abbé a révélé une faible densité d'occupation du secteur (fig. 9). La moitié des tranchées (25 tranchées) s'est révélée vierge de toute structure archéologique. On note cependant une dispersion du mobilier archéologique (céramique et lithique) sur l'ensemble des parcelles étudiées.

Le diagnostic a permis de découvrir 22 tronçons de fossés correspondant à 14 fossés différents, et 54 excavations pouvant correspondre aux vestiges de structures de type fosse ou trou de poteau. Cependant le substrat étant composé de blocs de granite, on suppose qu'une partie des petites structures relevées peut correspondre à la présence de blocs sous le niveau du décapage créant ainsi des dépressions naturelles comblées par les niveaux supérieurs de

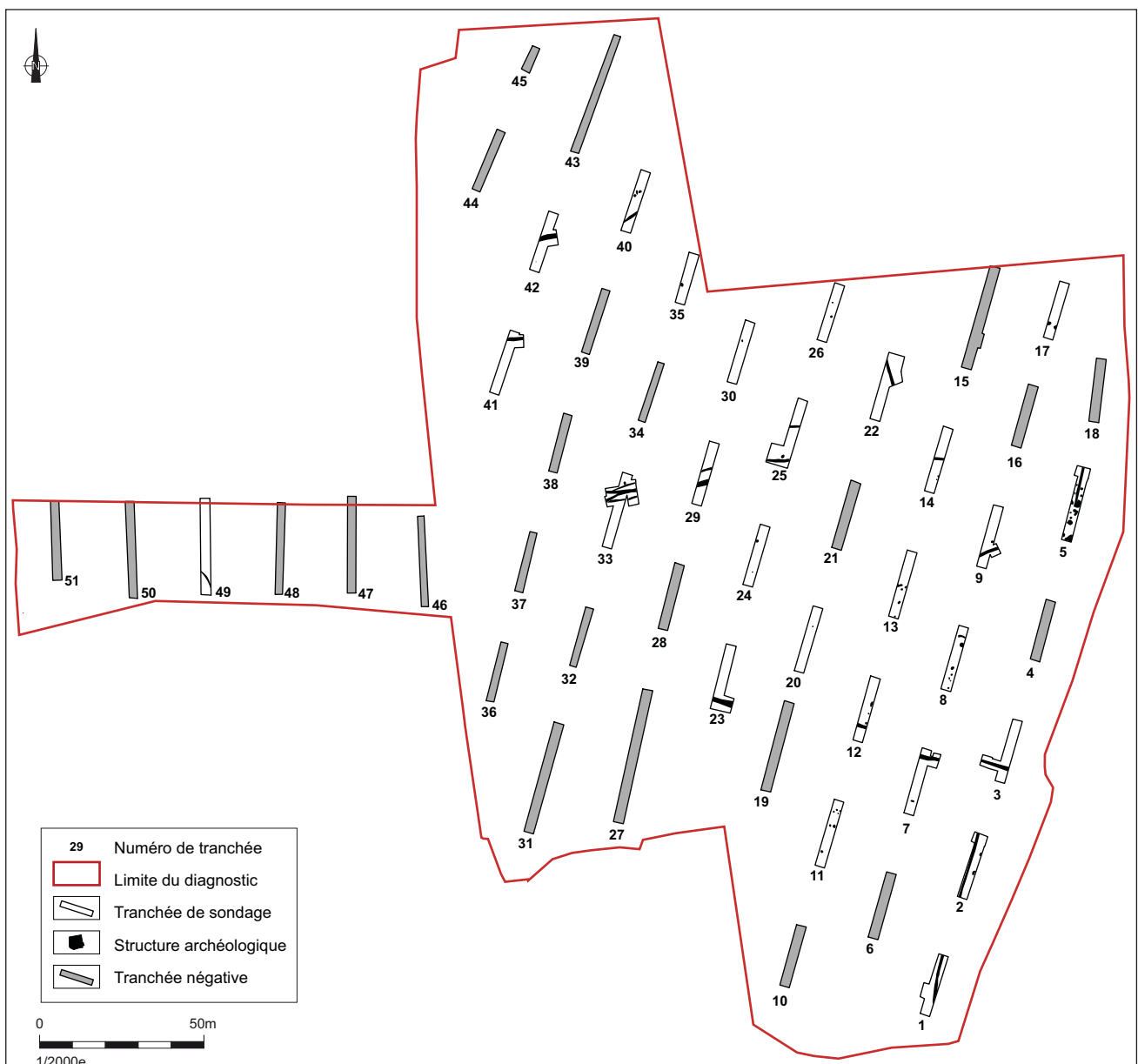


Fig 9 Plan général des vestiges - Bringall Huella, Pont L'Abbé (©V. Le Gall, Inrap)

limon brun pouvant se confondre avec les véritables structures archéologiques. Les structures (fossés et fosses) semblaient s'ouvrir dans le niveau d'interface (a) de limon arénacé brun présent entre la terre végétale et le substrat granitique, niveau dans lequel les structures archéologiques n'étaient pas lisibles. Les creusements de la majorité des structures et notamment des fossés s'arrêtaient sur le substrat constitué essentiellement de blocs de granite. Ce faible niveau de conservation semble expliquer la faible densité de structures découvertes.

2.1 Les structures archéologiques

2.1.1 Les fossés

L'ensemble des fossés découverts (fig. 10) n'étaient perceptibles en plan que sur le niveau de limon argileux arénacé jaune (b) constituant la partie superficielle du substrat. Tous ces creusements s'arrêtaient sur le niveau de substrat granitique constitué de blocs (c), ils étaient donc faiblement conservés. De ce fait, leurs différents tracés étaient difficiles à suivre d'une tranchée à l'autre.

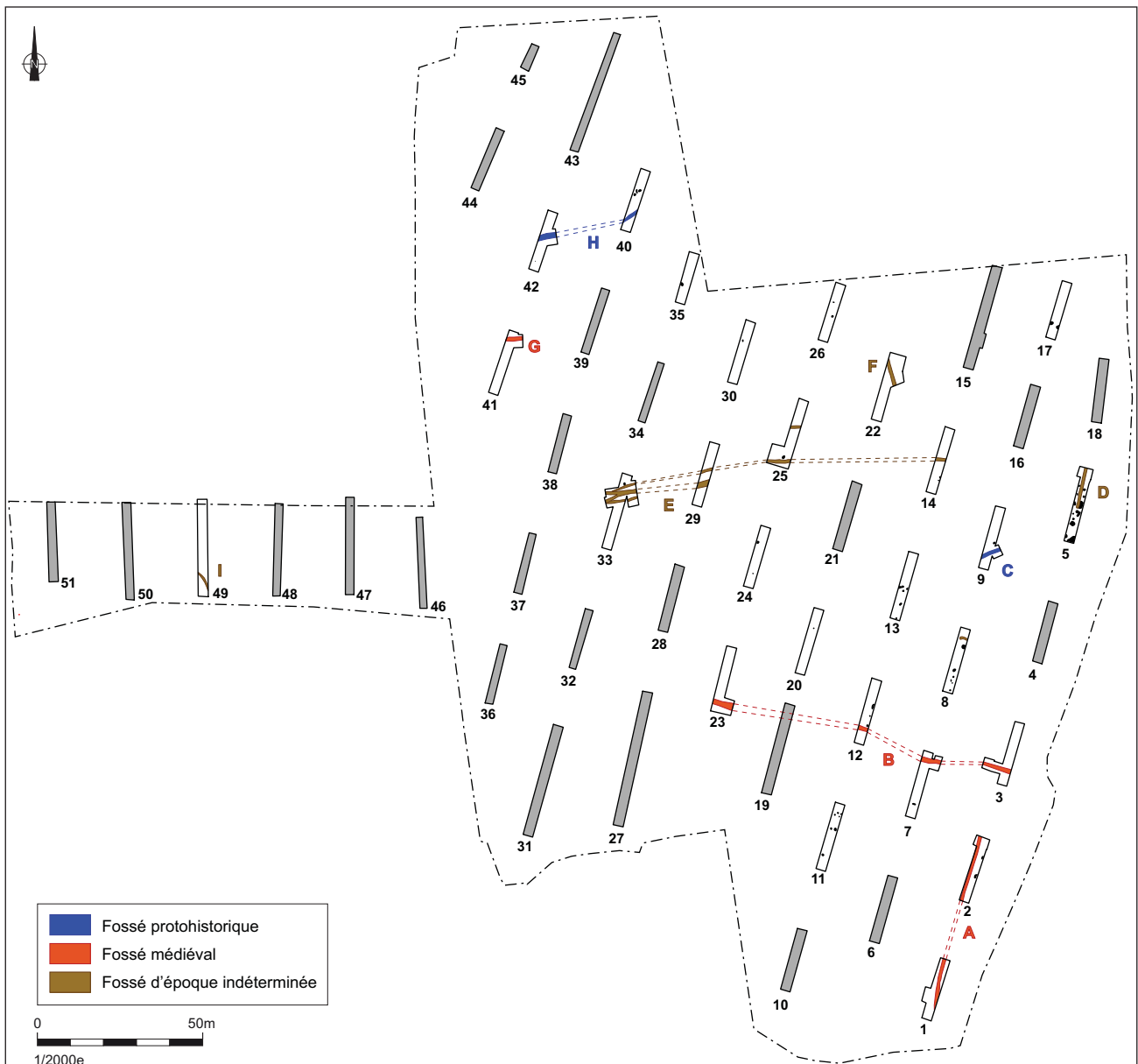


Fig 10 Plan général des fossés et de leurs prolongements supposés (©V. Le Gall, Inrap)

Par ailleurs il est intéressant de noter qu'aucune limite parcellaire relevée sur le cadastre napoléonien (fig. 11) n'a été retrouvée au cours de l'opération de diagnostic. Soit ces limites parcellaires étaient marquées par des talus ou des haies ayant aujourd'hui disparus, soient elles étaient marquées par des fossés faiblement creusés dans le substrat et ils ne sont plus perceptibles aujourd'hui.

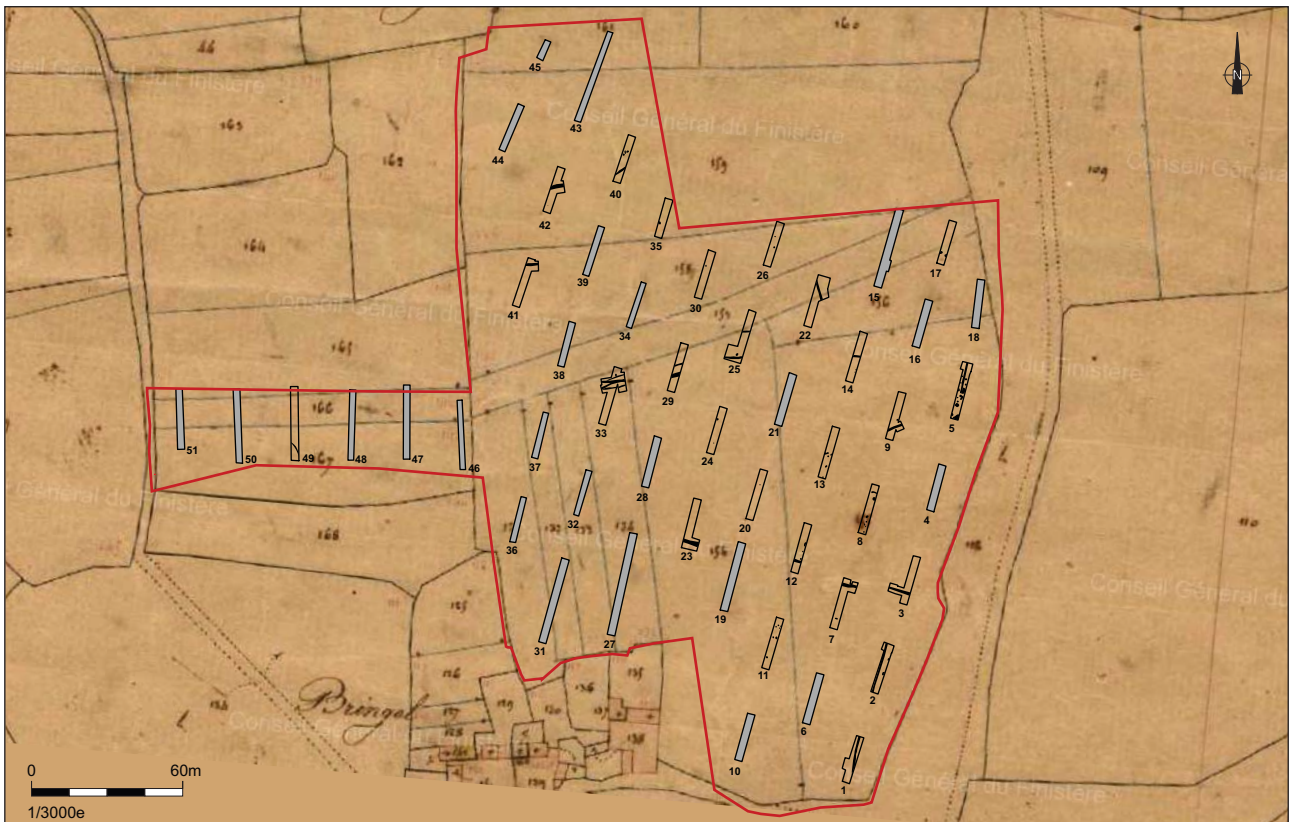


Fig 11 Plan général des vestiges sur fond de cadastre napoléonien (1833) (©V. Le Gall, Inrap)

2.1.1.1 Des fossés protohistoriques

• Le fossé C

Le fossé C a été perçu uniquement au niveau de la tranchée 9 où il présentait une largeur de 1,10m. Le sondage réalisé (fig. 12) a révélé un fossé arasé conservé sur une profondeur de seulement 5 cm. Ce fond de fossé présente un comblement de limon argileux arénacé brun marqué par des traces de rubéfaction. Il a livré un unique tesson protohistorique, sa datation reste donc incertaine.

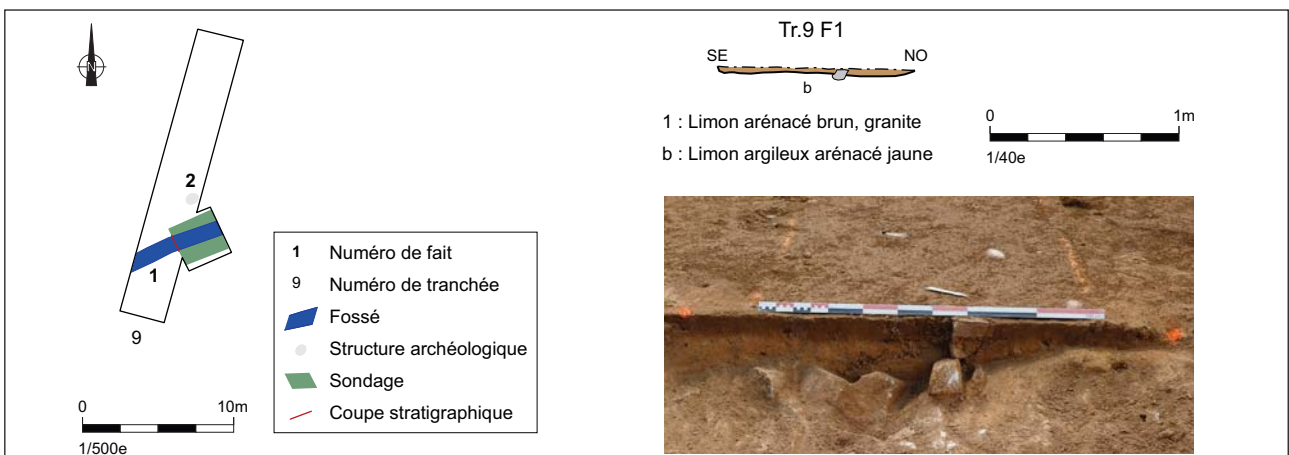


Fig 12 Plan et coupe du fossé C (©V. Le Gall, Inrap)

• Le fossé H

Ce fossé d'orientation est-ouest a été découvert au nord du diagnostic au niveau des tranchées 40 et 42, il a été suivi sur une distance de 30 m (fig. 13).

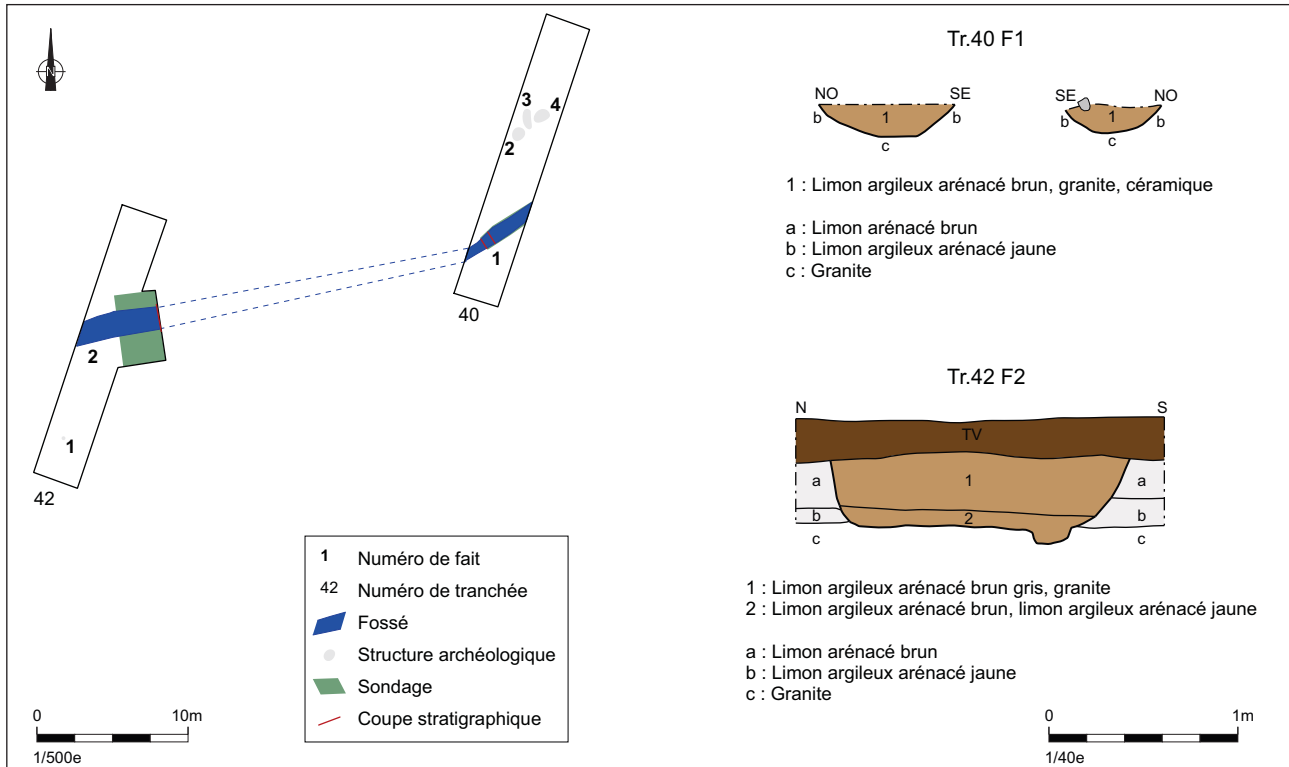


Fig 13 Plan et coupes du fossé H (©V. Le Gall, Inrap)



Fig 14 Céramique découverte dans le fossé H (Tr.40-F1) (©V. Le Gall, Inrap)

Au niveau de la tranchée 40, il se présente sous la forme d'un fond de fossé dont la largeur oscille entre 0,50 m et 0,80 m pour une profondeur conservée de 0,18 m par rapport au niveau de décapage. Il révèle un profil en cuvette et un comblement de limon argileux arénacé brun. Son comblement recelait une céramique presque complète, écrasée sur son bord sud-est (fig. 14).

La coupe réalisée au niveau de la tranchée 42 (fig. 15) a permis de percevoir ce fossé à un niveau supérieur. Il révèle alors une largeur de 1,50 m et une profondeur de 0,40 m sous le niveau de terre végétale. Ses bords sont quasi verticaux et son fond est plat (le surcreusement de la partie sud étant induit par la présence de blocs de granite au niveau du substrat). Il montre ici deux Us de comblement : une Us supérieure massive composée de limon argileux arénacé brun gris correspondant à l'abandon de ce fossé ; et une Us inférieure plus mélangée contenant notamment du substrat de limon argileux arénacé jaune pouvant correspondre à son Us de fonctionnement.

C'est dans ce niveau que la céramique de la tranchée 40 a été découverte, nous indiquant un fonctionnement de ce fossé au moment de la transition entre le 1^{er} et le 2^d âge du Fer.



Fig 15 Coupe est du fossé H (Tr.42-F2) (©V. Le Gall, Inrap)

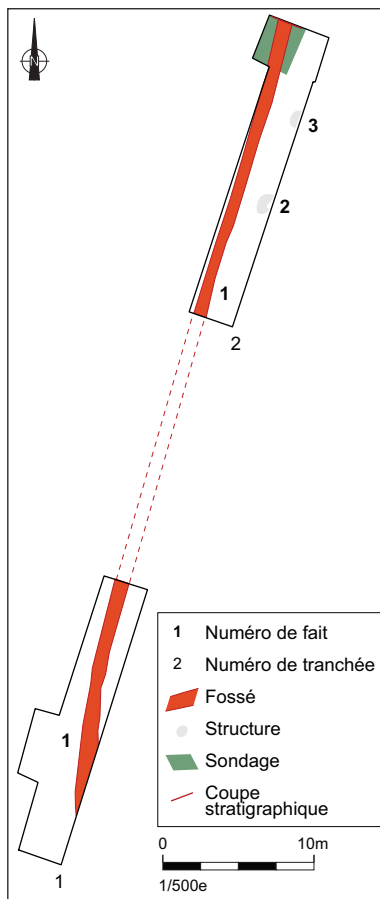


Fig 16a Plan du fossé A (©V. Le Gall, Inrap)

2.1.1.2 Des fossés d'époque Médiévale

• Le fossé A

Ce fossé découvert dans la partie sud-est du diagnostic a été suivi sur 52 m entre les tranchées 1 et 2 (fig. 16a) où il suit une direction nord-sud. Au niveau du décapage, ce fossé présentait une largeur oscillant entre 0,70 m et 1 m.

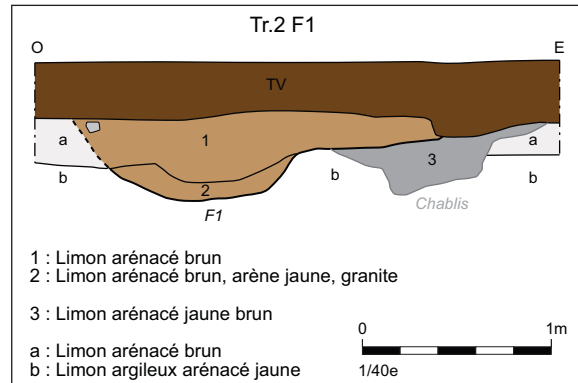


Fig 16b Coupe du fossé A (©V. Le Gall, Inrap)

La coupe réalisée au nord de la tranchée 2 (fig. 16b, 17) révèle un profil en cuvette creusé sur une profondeur de 0,70 m par rapport au niveau de terre actuel. Son comblement semble composé de deux Us. Cependant l'Us supérieure constituée de limon arénacé brun se confond avec l'interface géologique (a) dans laquelle il semble s'ouvrir rendant sa lecture en plan difficile. L'Us inférieure est un mélange de limon arénacé brun et d'arène jaune issue du substrat marquant le fonctionnement ouvert de ce fossé. Son comblement supérieur (au niveau de la tranchée 1) a livré 12 tessons de céramique médiévale possiblement datés entre les XI^e et XIV^e siècles ainsi que du métal dont un fragment pouvant correspondre à une extrémité de fer à cheval.



Fig 17 Coupe nord du fossé A (Tr.2-F1) (©V. Le Gall, Inrap)

• Le fossé B

Ce fossé d'orientation est-ouest a été suivi entre les tranchées 3 et 23 sur une longueur de 92 m (fig. 19). Il présente une largeur oscillant entre 1,10 m et 1,60 m. Les sondages réalisés au niveau des tranchées 3, 7 et 23 ont révélés un fossé totalement arasé conservé sur une profondeur d'à peine 5 cm (fig. 18). Son tracé n'a d'ailleurs pas été retrouvé au niveau de la tranchée 19.

Son comblement de limon arénacé brun jaune a livré un mobilier céramique hétérogène daté de la Protohistoire, de l'Antiquité et de l'époque Médiévale. Il recelait également des fragments d'ardoise indice suggérant plutôt une datation médiévale de ce fossé.



Fig 18 Vue vers l'est du fossé B (Tr.3-F1) (©V. Le Gall, Inrap)

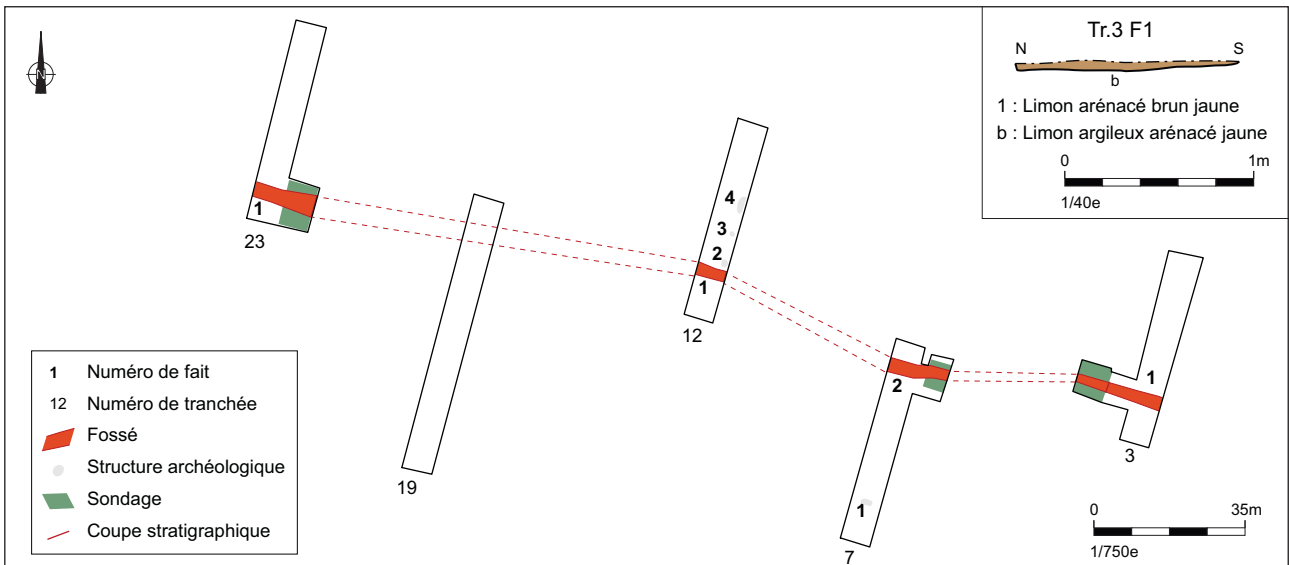


Fig 19 Plan et coupe du fossé B (©V. Le Gall, Inrap)

• Le fossé G

Le fossé G a été perçu uniquement au niveau de la tranchée 41, dans laquelle il a été découvert sur 5 m suivant une orientation ouest-est (fig. 20). Du fait de son faible niveau de conservation, il n'était pas perceptible au niveau de la tranchée 39 située à l'est de la précédente. Le sondage réalisé au niveau de la tranchée 41 (fig. 21) révèle un profil en cuvette et un fond légèrement irrégulier de part son creusement dans le niveau de substrat constitué de blocs de granite (c). Ce fossé qui semble s'ouvrir sous le niveau de terre végétale présente une profondeur de 0,52 m par rapport au niveau de terre actuel. Il est comblé d'un limon argileux arénacé brun à brun gris qui a livré 6 tessons de céramique onctueuse attribuables à la période Médiévale.

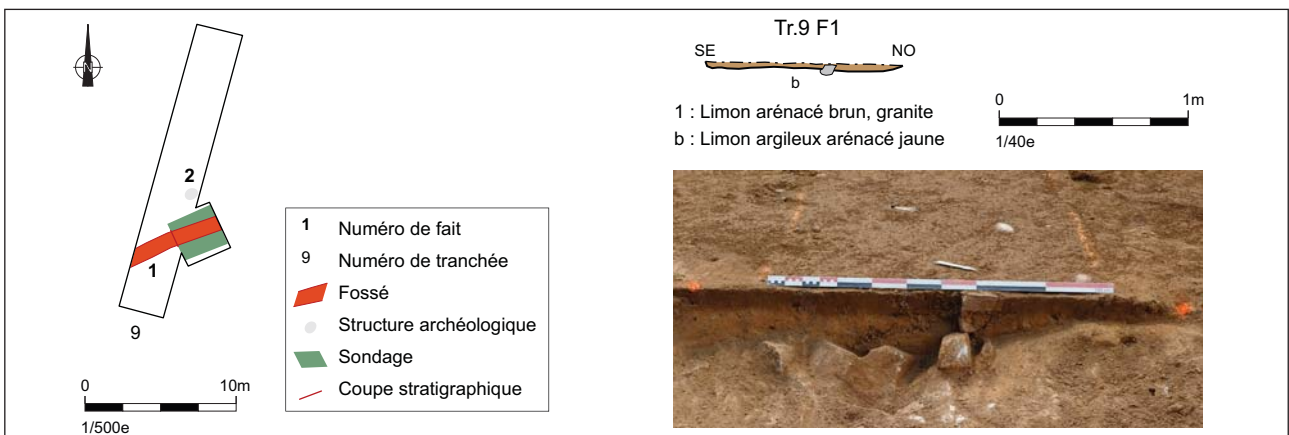


Fig 20 Plan et coupe du fossé G (©V. Le Gall, Inrap)



Fig 21 Coupe est du fossé G (Tr.41-F1) (©V. Le Gall, Inrap)

2.1.1.3 Des fossés d'époque indéterminée

• Le fossé D

Ce fossé d'orientation nord-sud a été mis au jour à l'est du diagnostic au niveau de la tranchée 5 où il a été découvert sur une longueur de 12 m (fig. 22). Sa partie sud révèle un plan arrondi pouvant correspondre à une extrémité.

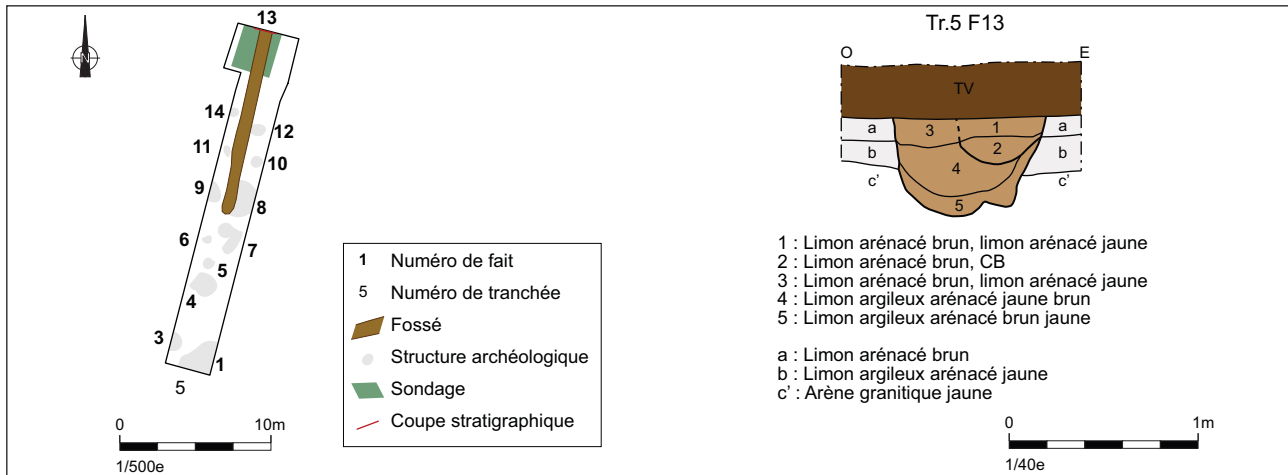


Fig 22 Plan et coupe du fossé D (©V. Le Gall, Inrap)

Le sondage réalisé au nord de la tranchée (fig. 23) montre un fossé en cuvette de 0,95 m de large qui semble s'ouvrir sous le niveau de terre végétale. Il présente une profondeur de 0,50 m. Il est comblé de 5 Us de limon arénacé brun à jaune. Les comblements inférieurs plus argileux semblent correspondre au fonctionnement ouvert de ce fossé. Son comblement lessivé, de teinte très claire, proche de la couleur du substrat, est très différent de celui des autres fossés découverts au cours du diagnostic. Ceci pourrait indiquer le fonctionnement ancien de ce fossé. Son contexte de découverte dans une tranchée, marquée par une série de structures qui ont livré du mobilier céramique et du silex, datés du Néolithique final, du 2^d âge du Fer et peut être du Moyen Âge, ne permet pas de préciser sa datation. Son profil révèle des parois verticales et un fond en cuvette marqué par une irrégularité en partie est pouvant correspondre à un recreusement ou un curage. Sa partie supérieure semble elle aussi marquée par un recreusement (Us 1 et 2) en cuvette de 0,46 m de large sur 0,24 m de profondeur. Ces caractéristiques pourraient indiquer un long fonctionnement de ce fossé.



Fig 23 Coupe nord du fossé D (Tr.5-F13) (©V. Le Gall, Inrap)

• Les fossés de l'ensemble E

La tranchée 33 a révélé la présence de quatre fossés distincts d'orientation est-ouest nommés du nord au sud E1, E2, E3, E4 (fig. 24, 25). Les creusements de ces quatre fossés s'arrêtent sur le niveau de substrat composé de blocs de granite (c).

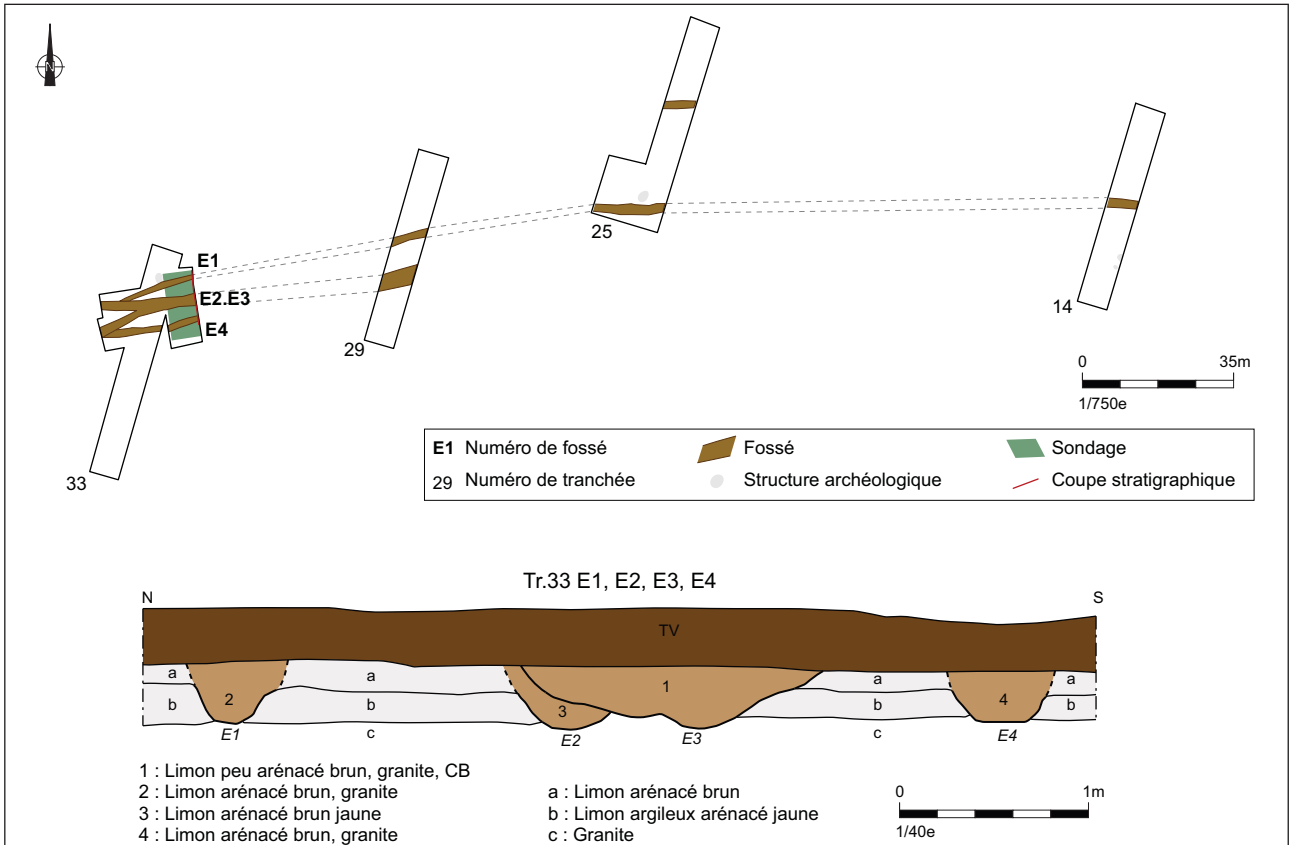


Fig 24 Plan et coupes des fossés de l'ensemble E (©V. Le Gall, Inrap)



Fig 25 Vue vers l'est des fossés de l'ensemble E (©V. Le Gall, Inrap)



Fig 26 Coupe est du fossé E1 (Tr.33-F3) (©V. Le Gall, Inrap)

Le fossé E1 a été suivi sur une centaine de mètres au niveau des tranchées 14, 25, 29 et 33. Il présente une largeur variant de 0,40 m (Tr.33) à 1,10 m (Tr.25). Le sondage réalisé au niveau de la tranchée 33 (fig. 26) révèle un creusement en cuvette d'une profondeur de 0,60 m par rapport au niveau de terre actuel. Ce fossé semble s'ouvrir sous le niveau de terre végétale sans certitude toutefois. Son comblement constitué de limon arénacé brun était vide d'artefact.



Fig 27 Coupe est des fossés E2-E3 (Tr.33-F2, F5) (©V. Le Gall, Inrap)



Fig 28 Coupe est du fossé E4 (Tr.33-F1) (©V. Le Gall, Inrap)

Le fossé E3 a été perçu au niveau des tranchées 29 et 33 sur une trentaine de mètres. Sa largeur oscille entre 1,40 m et 1,60 m, son creusement atteint une profondeur maximale de 0,64 m par rapport au niveau de terre actuel. Au niveau du sondage de la tranchée 33, il révèle un profil évasé dont le fond irrégulier est induit par la nature du substrat constitué dans ce secteur de blocs de granite. Son comblement est composé d'un limon brun légèrement arénacé proche de la nature de la terre végétale pouvant indiquer un fonctionnement récent de ce fossé.

La coupe relevée dans la tranchée 33 montre que ce fossé recoupe un creusement antérieur nommé E2 (fig. 27). Le fossé E2 révèle un profil en cuvette creusé sur une profondeur de 0,20 m et comblé d'un limon arénacé brun jaune. A l'ouest de la tranchée 33 les fossés E2 et E3 présentent deux tracés distincts mais la nature proche de leurs comblements de surface ne nous a pas permis de distinguer le tracé de chacun de ces fossés.

Le fossé E4 (fig. 28) a été uniquement perçu au niveau de la tranchée 33, il présente un profil en cuvette, à fond plat, large de 0,50 m et profond de 0,52 m par rapport au niveau de terre actuel. Son comblement est constitué d'un limon arénacé brun.

Aucun des ces quatre fossés n'a livré de mobilier archéologique nous interdisant ainsi toute datation de leur fonctionnement. Cependant l'étude de leur tracé en plan ainsi que la coupe relevée au niveau de la tranchée 33 nous donne quelques informations de chronologie relative. En plan, les tracés des fossés E2 et E3 recoupent ceux des fossés E1 et E4. En coupe on note que le fossé E3 recoupe le creusement E2 déjà comblé. Le fossé E3 est ainsi le fossé le plus récent du secteur, il est creusé après l'abandon du fossé E2. Tandis que les fossés E1 et E4 représentent les deux fossés les plus anciens, leur comblement similaire et leur même niveau d'apparition indique qu'ils ont pu fonctionner de manière concomitante. Toutefois, on note que les tranchées 25, 29 et 33 traversées par ces fossés ont livré du mobilier céramique et lithique (silex) se rapportant aux périodes protohistoriques pouvant suggérer un fonctionnement de certains de ces fossés au cours de ces périodes.

• Le fossé F

Ce fossé perçu sur une longueur de 7,50 m uniquement au niveau de la tranchée 22 suit une orientation sud-est/nord-ouest (fig. 29). Il présente une largeur de 1 m pour une profondeur conservée de 0,60 m par rapport au niveau de terre actuel.

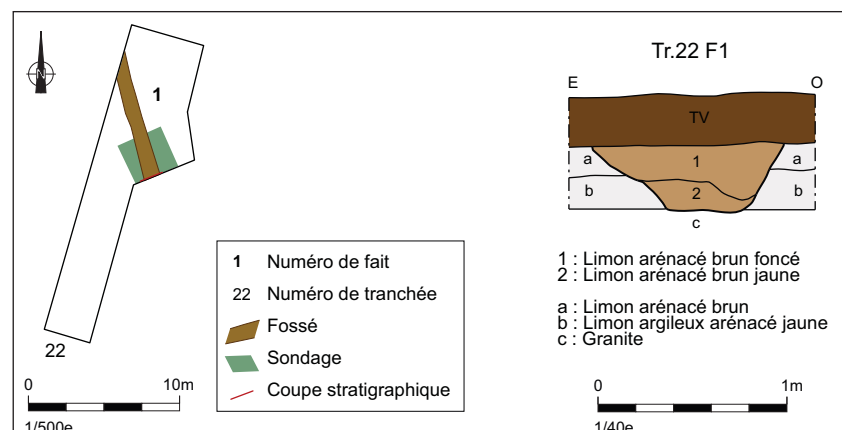


Fig 29 Plan et coupe du fossé F (©V. Le Gall, Inrap)

Le sondage réalisé (fig. 30) révèle un profil en V à fond plat. Ce fossé qui semble s'ouvrir directement sous le niveau de terre végétale montre un comblement constitué de deux Us de limon brun à brun jaune. Aucun artefact n'ayant été découvert au niveau de ce fossé son attribution chronologique n'a pu être établie.

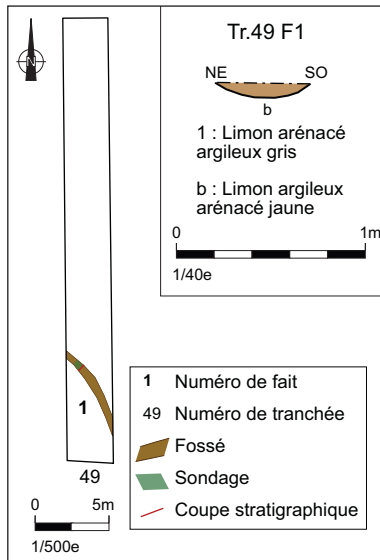


Fig 31 Plan et coupe du fossé I (©V. Le Gall, Inrap)



Fig 30 Coupe sud du fossé F (Tr.22-F1) (©V. Le Gall, Inrap)

• Le fossé I

Ce fossé est la seule structure perçue dans la partie ouest du diagnostic. Découvert au sud de la tranchée 49 (fig. 31), il suit une orientation sud-est/nord-ouest sur une longueur de 5,50 m. Le sondage réalisé révèle un fossé arasé de 0,50 m de large et conservé sur une profondeur de seulement 7 cm par rapport au niveau de décapage, soit 0,50 m par rapport au niveau de terre actuel. Il présente un profil en cuvette comblé d'un limon arénacé gris vide de tout artéfact.

2.1.2 Les petites structures

Seulement une cinquantaine de petites structures de type fosse ou trou de poteau ont été mises au jour au cours du diagnostic. La majorité d'entre elles ont été repérées dans la partie est du diagnostic. Beaucoup de ces structures ont été découvertes de manière isolées, aucun plan de construction sur poteau n'a été mis au jour.

Afin de déterminer leur fonction ou leur datation certaines de ces structures ont fait l'objet de sondages manuels. Une partie des excavations testées se sont révélées être des perturbations d'ordre naturelle, biologiques (terriers) ou géologiques (piégeages liés à la nature caillouteuse du substrat) et ont été annulées.

Au moment du diagnostic, seules les structures de la tranchée 5 semblaient appartenir à un contexte protohistorique commun, certaines d'entre elles ont donc fait l'objet de sondages manuels afin de tenter de caractériser un type d'occupation. Dans la partie centrale du diagnostic au niveau de la tranchée 25, un dépôt isolé de l'âge du Bronze a également été mis au jour et fouillé au cours de l'opération.

2.1.2.1 Les structures de la tranchée 5

La tranchée 5 située en limite est du secteur diagnostiqué est celle qui a révélé la plus grande concentration de structures avec la présence du fossé D étudié précédemment et d'une douzaine de petites structures repérées (fig. 33). Les creusements F3, F5, F6 et F9 ont fait l'objet d'une fouille manuelle par moitié. Le sud-ouest de la tranchée 5 était marqué par une excavation (F3) en partie comblée de terre cuite (fig. 32). La fouille a révélé un creusement de 1,30 m de long, de faible profondeur, préservé sur seulement 0,08 m. Son comblement était constitué d'un limon arénacé rubéfié. La présence de cette rubéfaction et de boules de terre cuite pourraient être des indices marquant l'existence



Fig 32 Vue vers l'ouest de F3-Tr.5 et son comblement de terre cuite (©V. Le Gall, Inrap)

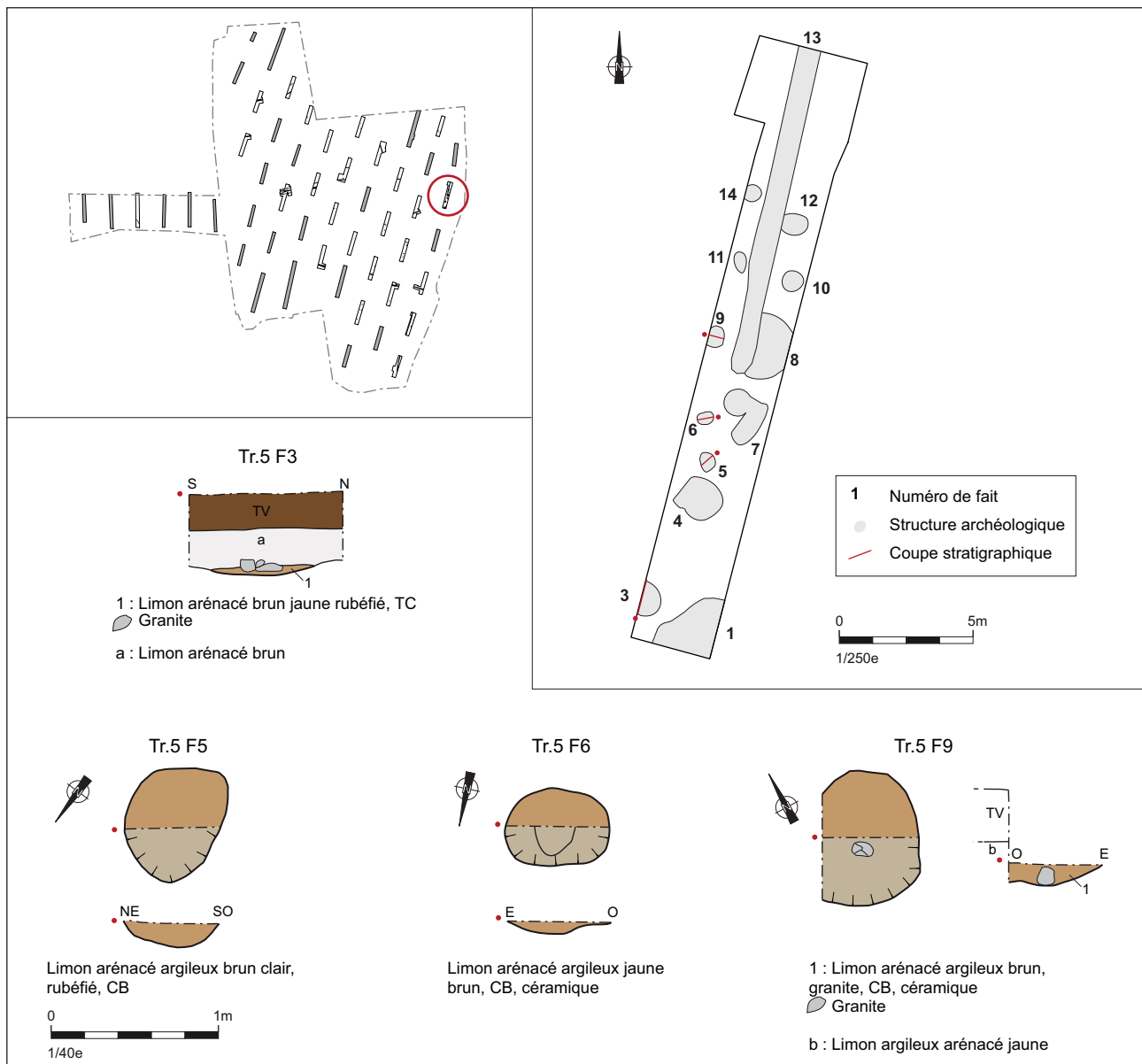


Fig 33 Localisation, plans et coupes des structures de la tranchée 5 (©V. Le Gall, Inrap)

d'un foyer. Son comblement a également livré un fragment de lèvre d'une céramique datée du 2^d âge du Fer.

A 5 m au nord de F3, une seconde structure (F5) était marquée par des traces de rubéfaction. Il s'agit d'un creusement ovalaire de 0,70 m de long sur 0,55 m de large, le sondage réalisé révèle un profil en cuvette de 0,14 m de profondeur (fig. 34). Son comblement de limon rubéfié contenait de traces de charbon et de terre cuite ; cette structure pourrait également être un ancien foyer, à moins qu'elle ne corresponde à une fosse de rejet d'un foyer.

En partie centrale de la tranchée 5, les creusements F6 et F9 ont également été sondés. Le creusement F6 (fig. 35) révèle un plan ovale de 0,65 m de long



Fig 34 Vue vers l'est de F5-Tr.5 (©V. Le Gall)



Fig 35 Vue vers le sud-est de F6-Tr.5 (©VLG)

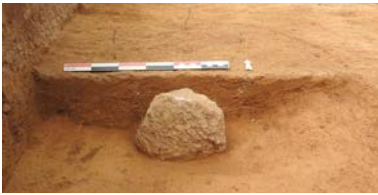


Fig 36 Vue vers le nord de F9-Tr.5 (©V. Le Gall)

sur 0,50 m de large, conservé sur une profondeur maximale de 0,08 m. Son comblement de limon argileux arénacé brun jaune contenait des fragments de céramique non prélevables du fait de leur mauvais état de conservation. Le creusement F9 (fig. 36) découvert en limite ouest de la tranchée présente un plan ovalaire (en partie tronqué) de 0,80 m de longueur et préservé sur une profondeur de 0,12 m. Son comblement de limon argileux arénacé brun a livré deux petits tessons datés largement de la Protohistoire ainsi qu'une pièce esquillée de silex côtier marquée par des traces de retouche sur enclume, caractéristiques du Néolithique final.

La faible profondeur de conservation de ces deux structures ne nous permet pas d'interpréter leur fonction. Elles peuvent aussi bien correspondre à des fonds de petites fosses qu'à des trous d'ancrage de poteaux.

Les creusements F7 et F10 (non sondés) ont également livré de la céramique, F7 recelait deux tessons datés de la Protohistoire et F10 des fragments de panse d'une céramique possiblement d'époque Médiévale. Un casson cortical de silex côtier a également été découvert à proximité du creusement F4.

A l'exception de la céramique issue du creusement F10, l'ensemble du mobilier lithique et céramique découvert au sein de la tranchée 5 se rapporte à la période du Néolithique ou de la Protohistoire. Ces structures pourraient correspondre aux vestiges d'une occupation ancienne de ce secteur. Cependant les tranchées alentours se sont révélées vierges de tout vestige archéologique ne nous permettant pas de caractériser cette ou ces occupations et leurs extensions possibles.

2.1.2.2 Un dépôt isolé de l'âge du Bronze

Dans la partie nord du diagnostic, au niveau de la tranchée 25 (fig. 38), une céramique de grande contenance a été mise au jour. Le creusement (F2) dans lequel elle était installée n'était pas perceptible au moment du décapage, seule la présence de tessons nous a permis de le repérer. La céramique, archéologiquement complète, était écrasée sur elle-même (fig. 37). Elle s'étalait dans une dépression ovalaire de 1 m de long sur 0,64 m de large, ne correspondant peut être pas au creusement initial dans lequel elle a pu être installée. Cette dépression était préservée sur une profondeur de 0,16 m, elle était comblée par les nombreux fragments de céramique mêlés d'un limon



Fig 37 Dépôt céramique (F2-Tr.25) à différents stades de fouille (©V. Le Gall, Inrap)

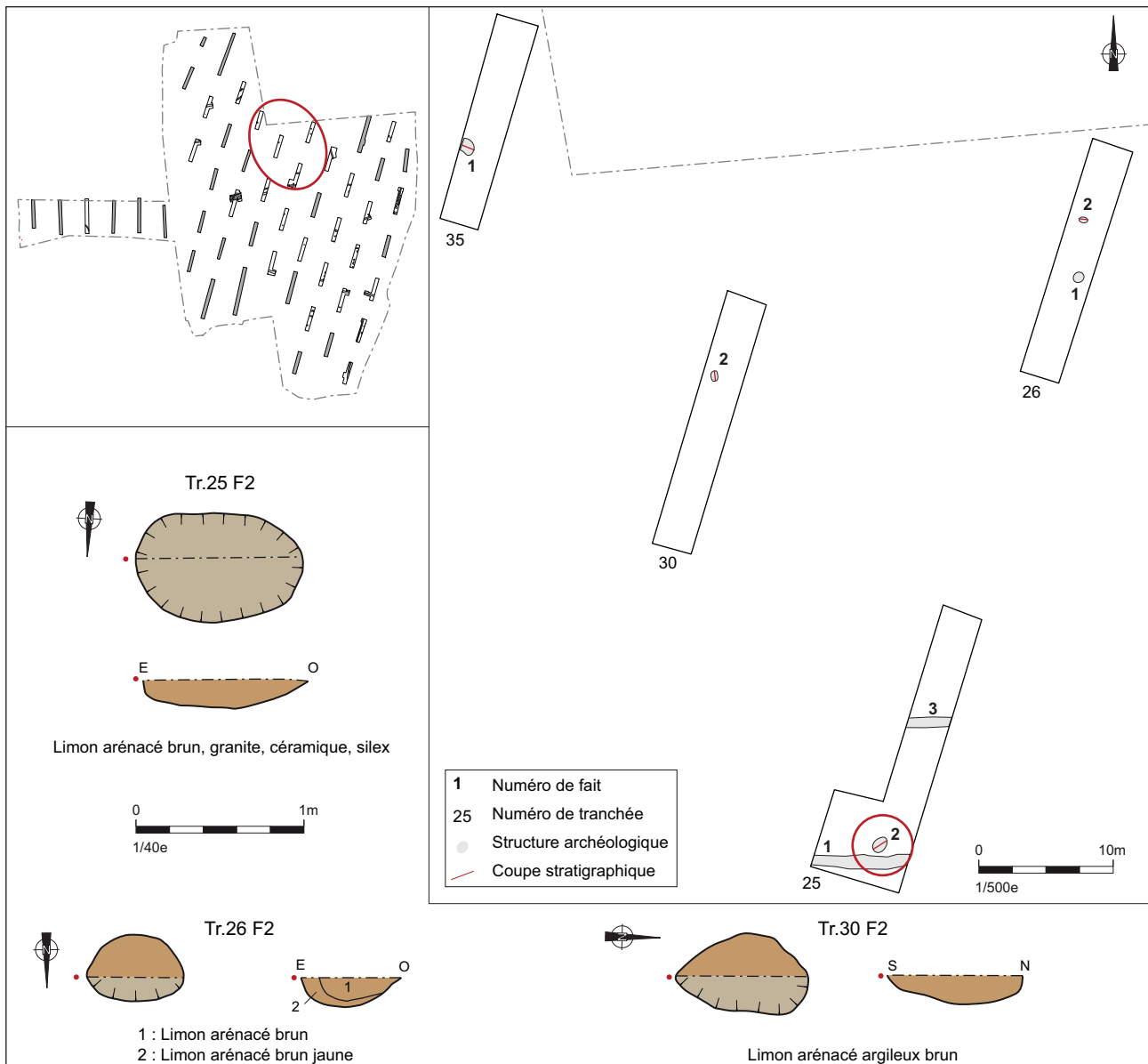


Fig 38 Localisation, plans et coupes des structures des tranchées 25, 26, 30, 35 (©V. Le Gall, Inrap)

arénacé brun. L'arasement de la fosse initiale semble expliquer le mauvais état de conservation de ce pot.

Afin de vérifier le caractère isolé de ce dépôt, nous avons réalisé une extension de la tranchée 25 et nous avons sondé les petites structures présentes dans les tranchées alentours (fig. 38). Le creusement (F1) de la tranchée 35 s'est révélé être un fond de fosse préservé sur à peine 0,05 m. Les creusements des tranchées 26 (F2) et 30 (F2) correspondent à deux structures ovalaires de gabarits similaires mesurant respectivement 0,56 m et 0,70 m de long pour des largeurs de 0,50 m et des profondeurs de conservation de 0,16 m. Ces trois creusements isolés au sein de leurs tranchées se sont révélés vides de tout artefact.

L'étude de la céramique (*cf infra*) a permis de dater ce récipient entre la fin du Bronze moyen et le début du Bronze final. Cette pratique consistant à enterrer des pots de stockage de manière isolée est déjà reconnue pour cette période dans la région. Nous pouvons citer en exemple les découvertes similaires faites au cours de la fouille d'une occupation du Bronze moyen à Plouisy (22)-ZAC de Kerisac (Mentele 2013) ou encore sur un diagnostic réalisé à Ploufragan (22)-ZAC de Beaucemaine (Le Gall 2013). Cependant le niveau d'arasement général des structures découvertes au cours du diagnostic n'exclut pas la possibilité que ce pot semi-enterré pouvait se trouver à l'intérieur d'un bâtiment aujourd'hui totalement arasé.

2.2 Le mobilier archéologique

2.2.1 Etude du mobilier lithique (V. Brisotto)

Parmi les 17 éléments lithiques prélevés lors du diagnostic, on compte 12 pièces en silex taillé, 2 en grès lustré, 1 aiguiseur sur plaquette de grès et 1 prisme déformé de quartz hyalin ayant pu servir de percuteur (fig. 39, 40).

Quelques petits galets bruts ont également été mis de côté au cours du diagnostic mais aucun ne présente de traces de façonnage ou d'utilisation ; on ne retiendra donc qu'un seul exemplaire en raison de la particularité de sa matière première.

Hormis une pièce de silex prélevée en structure, tous les autres individus sont issus du décapage.

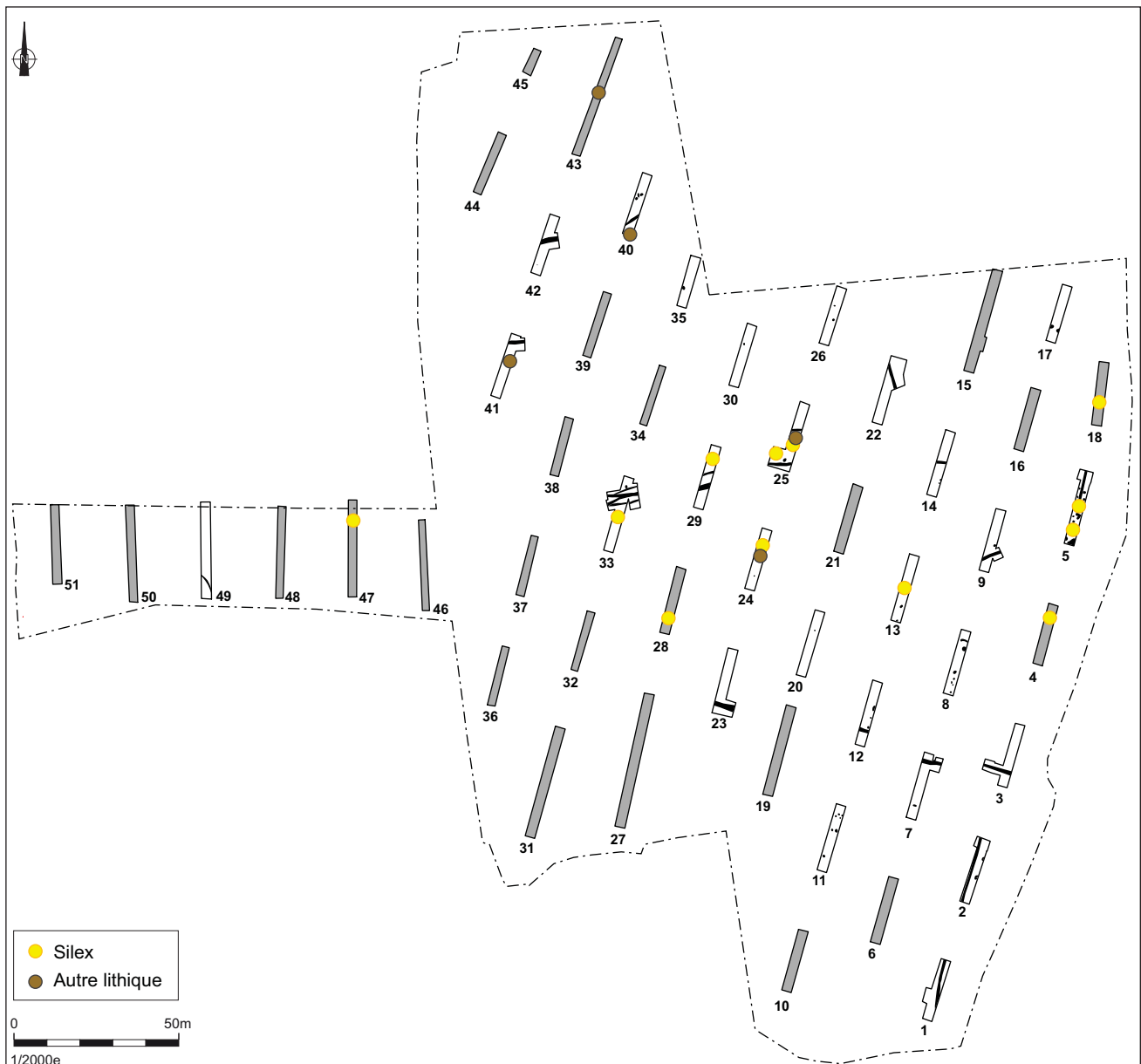


Fig 39 Répartition spatiale de l'outillage lithique (©V. Le Gall, Inrap)

L'ensemble des pièces taillées utilise vraisemblablement des galets côtiers ; il s'agit majoritairement d'un silex gris-beige d'aspect parfois tacheté, du à la présence d'inclusions blanchâtres.

Seuls deux outils ont été individualisés par S. Sicard : une pièce esquillée (Tr.5, F9) et retouchée issue d'un débitage par percussion sur enclume (fig. 41.1), et un probable grattoir sur éclat (Tr.47, HS), altéré par la chauffe (fig. 41.2).

n° Objet	n° Tr.	n° Fait	datation	type	détermination	matière première	support
1	5	9	Néolithique final	industrie lithique	pièce esquillée retouchée /débitage sur enclume	silex côtier brun-gris	galet
2	40	HS	Néolithique final	industrie lithique	éclat /débitage sur enclume	grès lustré	galet
3	47	HS	Néolithique final	industrie lithique	grattoir	silex brûlé	galet
4	25	HS		industrie lithique	fragment d'éclat	silex côtier gris-beige tâcheté	galet
5	24	HS		industrie lithique	éclat lamellaire cortical	silex côtier gris-beige tâcheté	galet
6	18	HS		industrie lithique	éclat cortical	silex côtier gris-beige tâcheté	galet
7	33	HS (sud F2)		industrie lithique	éclat cortical	silex côtier gris-beige tâcheté	galet
8	25	HS (prox F2)		industrie lithique	éclat ? cortical	silex côtier gris-beige tâcheté	galet
9	13	HS		industrie lithique	éclat cortical	silex côtier gris-beige tâcheté	galet
10	28	HS		industrie lithique	éclat lamellaire	silex côtier gris-beige tâcheté	galet
11	5	HS (prox F4)		industrie lithique	casson ? cortical	silex côtier gris-beige tâcheté	galet
12	25	HS		industrie lithique	fragt de galet	grès lustré	galet
13	43	HS		polissage	aiguiseur	grès fin micacé	plaquette
14	41	HS		percussion ?	percuteur ?	quartz hyalin	
15	24	HS		brut	nodule ferrugineux	roche granitoïde ferrugineuse ?	boule
16	4	HS		industrie lithique	fragment de lame	silex côtier gris-beige tâcheté	galet
17	29	HS		industrie lithique	fragment de nucléus ? pièce esquillée ?	silex chauffé	galet

Fig 40 Inventaire du mobilier lithique découvert à Bringall Huella (©V. Brisotto, Inrap)

On notera par ailleurs la présence d'un éclat de grès lustré résultant également d'un débitage sur enclume (Tr.40, HS). Son état de surface présente deux types de patine différente (fig. 41.3).

Malgré la faiblesse du corpus, ces quelques éléments permettent d'orienter vers des indices d'un débitage couramment employé au cours du Néolithique final régional.

A côté de cet assemblage lithique réduit, un aiguiseur sur plaque de grès fin et dense a également été prélevé dans la tranchée 43 (fig. 41.4) ainsi qu'un fragment de quartz hyalin déformé ayant pu servir de petit percuteur (fig. 41.5) découvert dans la tranchée 41.

Enfin un dernier objet sans doute naturel a attiré l'attention des fouilleurs. Il s'agit d'une boule d'une roche grenue (granite ?) renfermant vraisemblablement des particules ferreuses, lui conférant cette densité. L'objet (fig. 41.6) pèse 218 gr, pour une longueur de 6 cm, une largeur de 5,4 cm et une épaisseur de 5 cm.

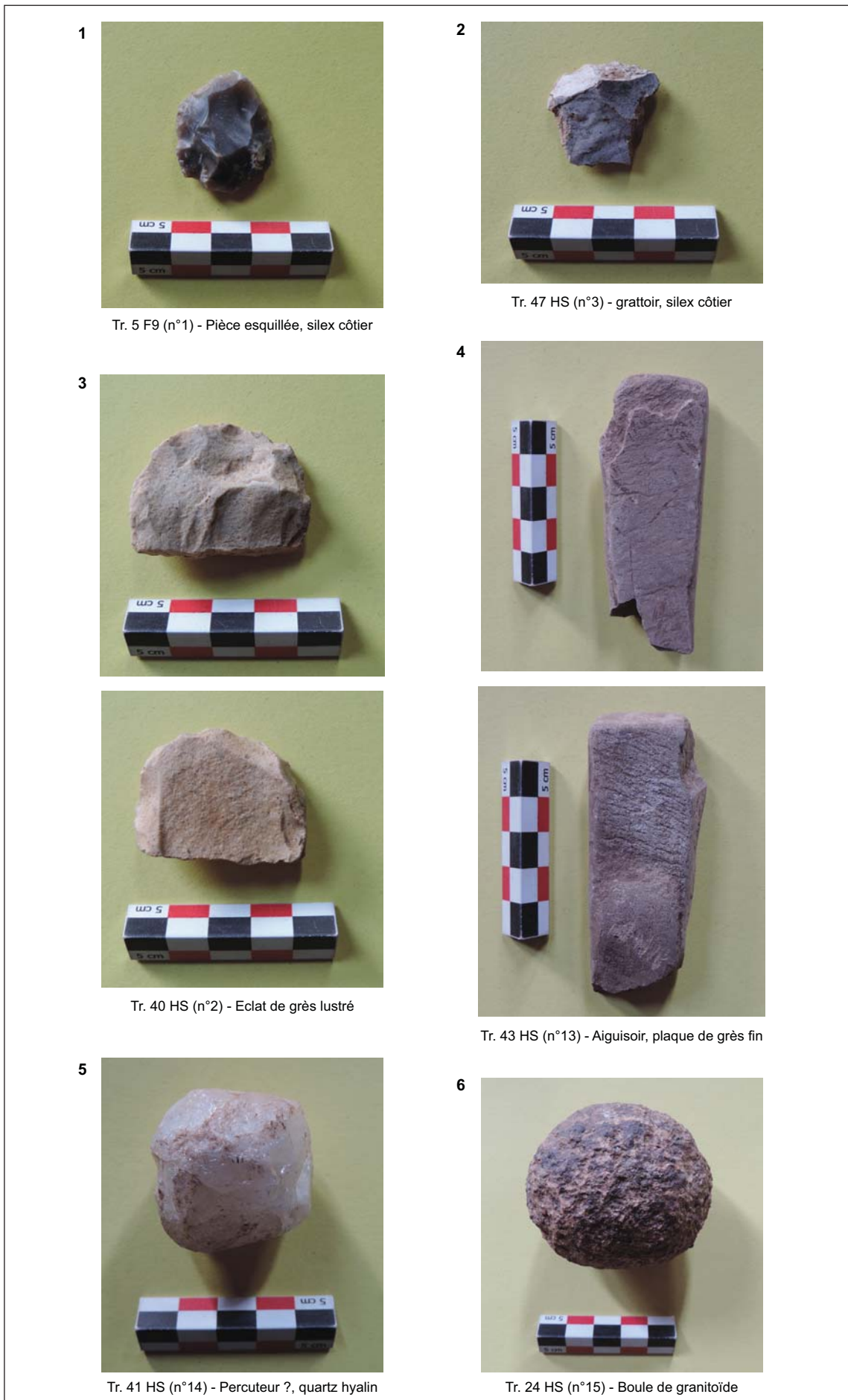


Fig 41 Mobilier lithique découvert au cours du diagnostic de Bringall Huella (©V. Brisotto, Inrap)

2.2.2 Etude de la céramique protohistorique (E.Roy)

Au cours du diagnostic, 15 tranchées ont livré du mobilier céramique protohistorique (fig. 42, 46). Il s'agit généralement de petits lots (de 1 à 10 tessons) découverts pour la moitié d'entre eux hors de toute structure archéologique. Parmi ce mobilier, nous distinguons un pot de stockage de l'âge du Bronze, ainsi qu'un vase haut daté de la transition entre le 1^{er} et le 2^d âge du Fer.

2.2.2.1 Un vase de stockage du Bronze moyen - Bronze final

La structure F2 de la tranchée 25 a livré 194 fragments, dont 73 micro-fragments, d'une céramique non tournée, en pâte brun rougeâtre, à cœur noir et à gros dégraissants. Il s'agit d'un grand vase de stockage ou vase silo (fig. 43, 44-a). Sa base est de 30cm de diamètre et son ouverture de 38 cm. La jonction fond/panse n'a pas été retrouvée lors de l'assemblage des fragments, les 50cm restitués pour sa hauteur semblent pertinents comparativement aux céramiques de ce type. La jonction panse/col est dotée, en périphérie externe d'un cordon rapporté horizontale, décoré d'impressions digitées assez

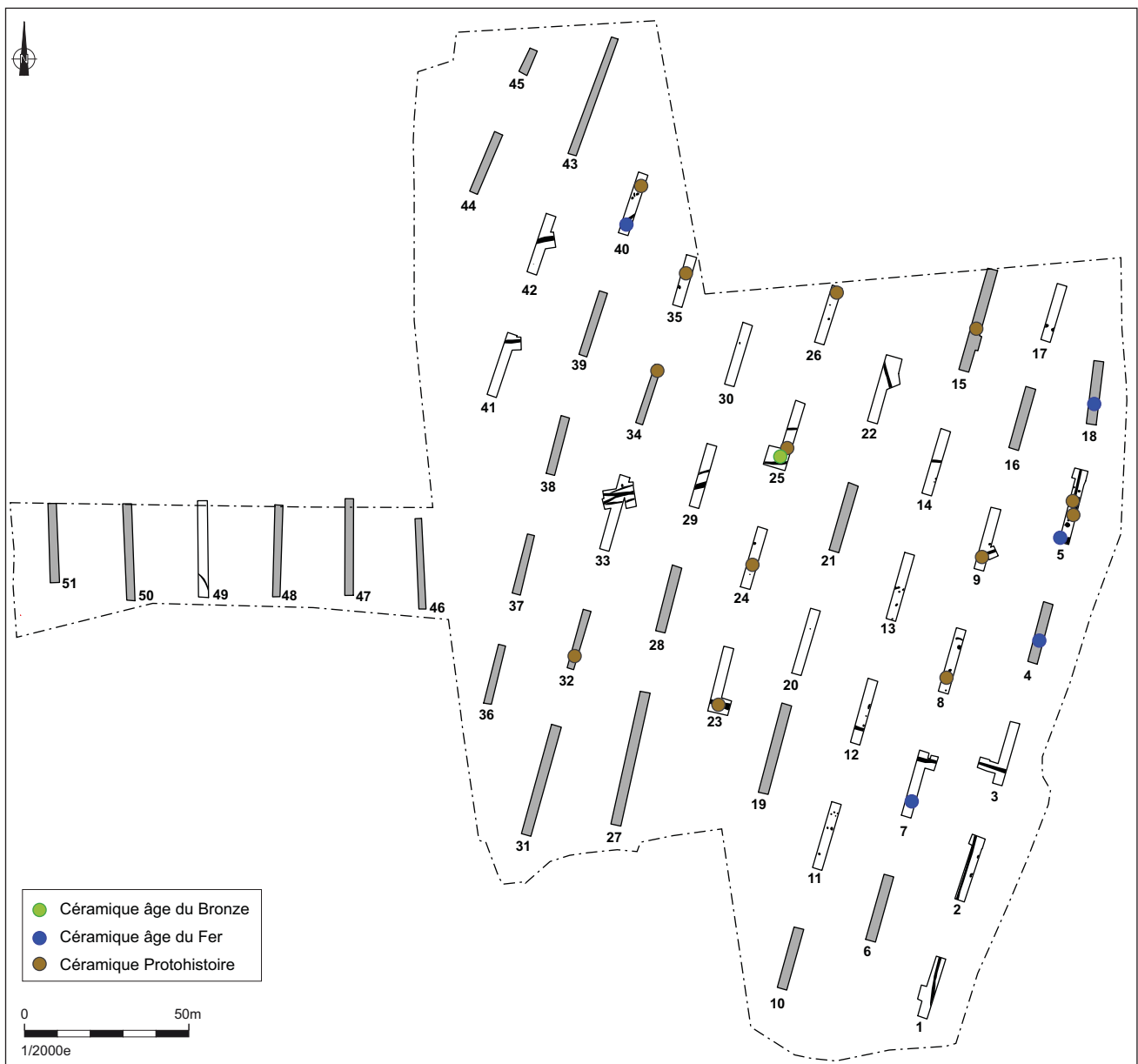


Fig 42 Répartition spatiale et chronologique de la céramique protohistorique (©V. Le Gall, Inrap)

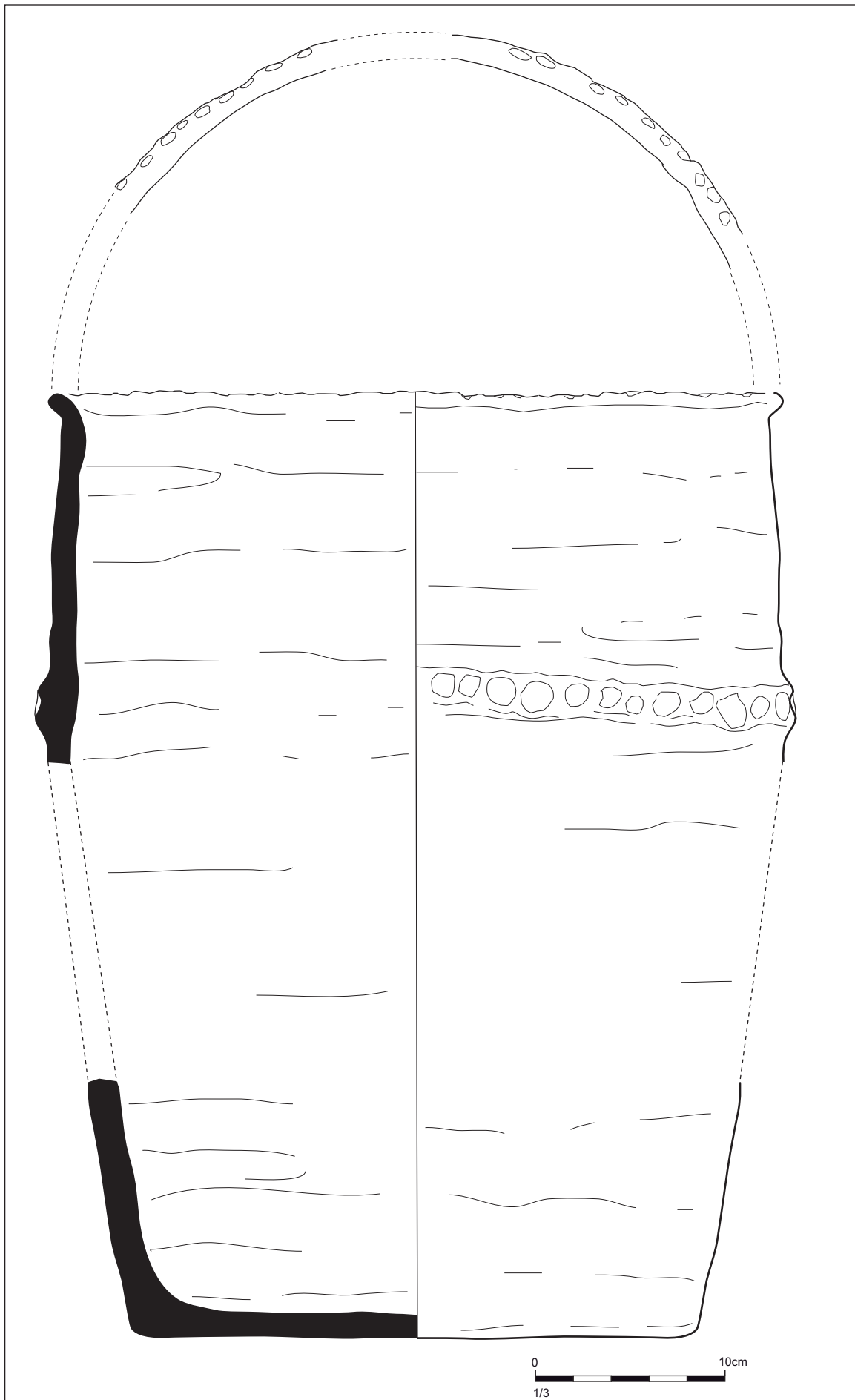


Fig 43 Poterie découverte dans la tranchée 25 - F2 (©E. Roy, Inrap)



Fig 44 Poteries découvertes dans la tranchée 25 - F2 (©E. Roy, Inrap)

irrégulières. Le sommet de la lèvre présente également ce type de décor, dont les impressions sont moins marquées.

Ces céramiques de stockage sont principalement et fréquemment installées en pleine terre, dans un creusement préalable, le plus souvent de manière semi-enterrée. A l'inverse de milieux anaérobies comme les silos enterrés et bouchés, les denrées comme les céréales et les légumineuses placées dans les vases silos (ou gros pots à provisions) sont conservées en milieu aéré. Les vases silos sont souvent implantés à proximité immédiate ou directement dans des bâtiments. Quelques découvertes isolées sont à noter et peuvent s'expliquer, en partie, par l'état d'arasement des sites concernés.

Régionalement, ce type de structures (céramique enterrée ou semi enterrée pour la conservation de denrées) est présent dans des contextes chronologiques allant de l'âge du Bronze ancien au début du 1^{er} âge du Fer (Nicolas 2015, p. 109).

Un vase similaire attribué à l'âge du Bronze final 1, correspondant à l'étape ancienne du Bronze final, soit entre 1350 et 1250 av. notre ère a été découvert à Braffais dans la Manche (Marcigny et al. 2010, p. 114, fig. 21 et, p. 116, fig. 22). Un autre élément comparable, attribué entre l'âge du Bronze moyen et le Bronze final 1, a été découvert sur le site de Mez-Notariou à Ouessant (Le Bihan, Villard 2010, p. 284, n°2, fig. 102). Enfin, une dernière comparaison peut être effectuée avec un élément plus petit, de forme presque identique, dénué de décor digité, mais doté d'un cordon fin rapporté, également à la jonction panse/col. Ce dernier est attribué entre 1385-1130 BC, correspondant à la fin de l'âge du Bronze moyen et au début du Bronze final, et provient de Guidel dans le Morbihan (Le Gall 2015, p. 65, fig. 40).

Datation : entre la fin de l'âge du Bronze moyen et le début du Bronze final 1.

Un tesson, appartenant à un second vase à provision, doté d'un gros cordon rapporté, décoré d'incisions obliques, placé cette fois ci à un niveau sans inflexion, sûrement sous le col de la céramique, a également été prélevé dans la structure F2 (fig. 44-b). Le diamètre du vase, au niveau du cordon rapporté, est situé approximativement entre 35 et 40 cm. Un élément à profil biconique (C'est à dire, à haut col légèrement rentrant), découvert sur l'île d'Ouessant, également daté entre le Bronze moyen et le début du Bronze final 1, présente un décor similaire à la jonction panse/col (Le Bihan, Villard 2010, p. 256 et p. 496). Un tout dernier élément, encore attribué à l'âge du Bronze final 1, présente un décor identique, sur une céramique dont le profil est très légèrement évasé, et dénué d'inflexion (Marcigny et al. 2010, p. 114, fig. 21).

Datation : entre la fin de l'âge du Bronze moyen et le début du Bronze final 1.

2.2.2.2 Une céramique de la transition 1^{er} - 2^d âge du Fer

Le fossé 1 de la tranchée 40 a livré 52 fragments d'une céramique en pâte brune à petits dégraissants. Il s'agit d'un vase haut, modelé, doté d'une panse tronconique et d'un bord rentrant (fig. 45). Le fond du vase est légèrement concave. L'extérieur et l'intérieur de la céramique présentent des traces de suie. La jonction fond/panse n'a pas été retrouvée lors de l'assemblage des fragments, cependant, la hauteur restituée semble la plus pertinente.

On retrouve ce type de céramique entre la fin du 1^{er} âge du Fer et le début de La Tène Ancienne sur les habitats de "Mez-Notariou" à Ouessant (Le Bihan, Villard 2005, p. 291), et au lieu-dit "Le Boisanne" à Plouer-Sur-Rance (Menez 1987, p. 134). Deux exemplaires, découverts en contextes funéraires sont datés entre le milieu du VI^e s. et le milieu du V^e siècle avant notre ère à Quimper au lieu-dit "Kerjaouen" (Villard 2002, p. 22) et au "Bodiquet" à Sérent dans le Morbihan (Haldemann Le Goff 2007, p. 68, fig. 12).

Datation : Entre la fin du 1^{er} âge du Fer et le début de La Tène ancienne.

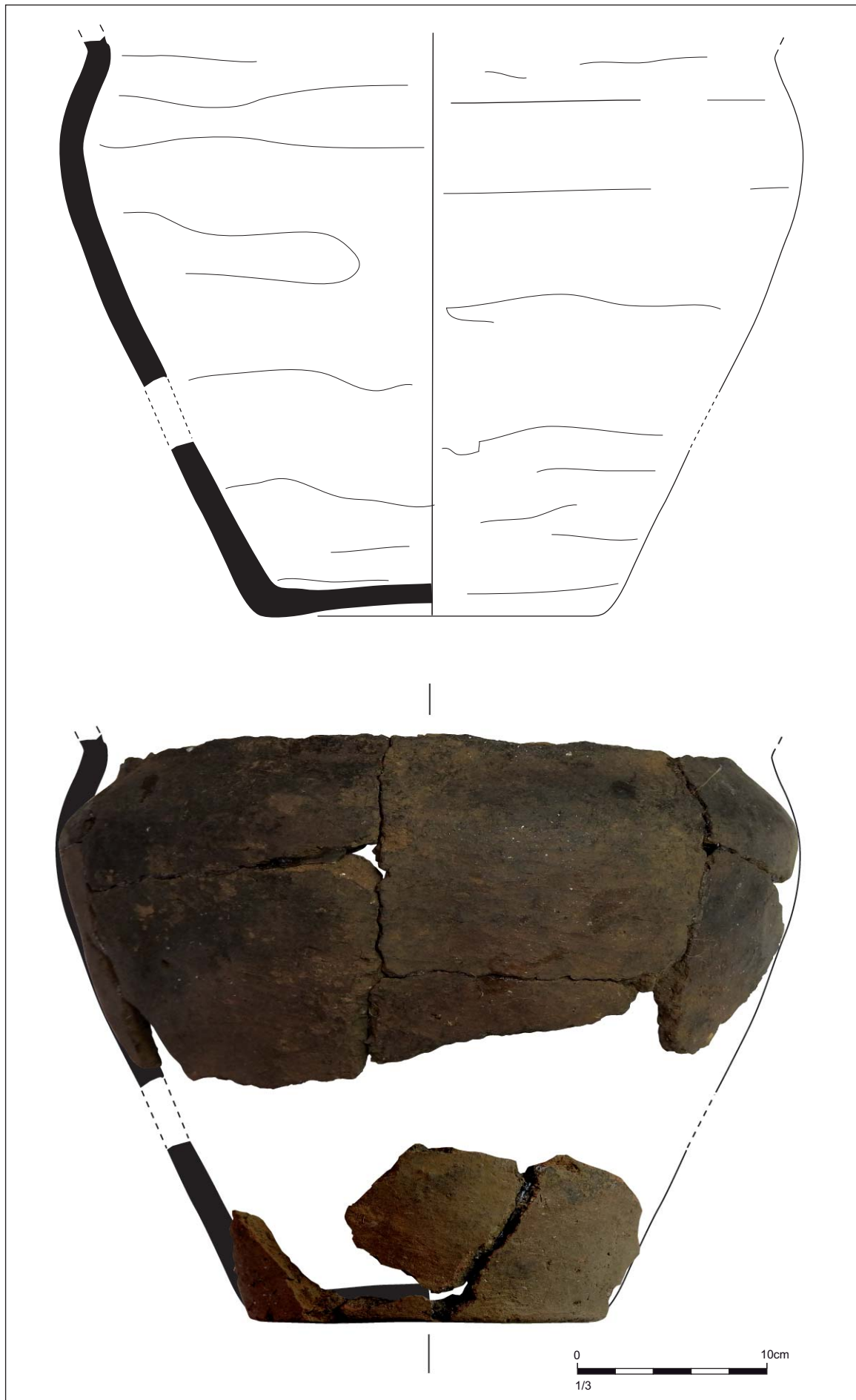


Fig 45 Poterie découverte dans la tranchée 40 - F1 (©E. Roy, Inrap)

2.2.2.3 Inventaire de la céramique protohistorique par contexte de découverte

n° Tr.	n° Fait	NR	NMI	identification	datation
4	T.V	2	2	1 tesson de céramique en pâte beige à cœur noir et 1 tesson brun à cœur noir lissé à l'extérieur	âge du Fer
5	3 en surface	1	1	Lèvre confondue en pâte brun rougeâtre à l'intérieur et noire à l'extérieur	Second âge du Fer
5	7 (ouest)	2 (petits)	2	1 fragment brun foncé à gros dégraissants et 1 beige à gros dégraissants	Protohistoire
5	9	2 micro- tessons	2	1 fragment brun rougeâtre à cœur noir et 1 en pâte brune à l'extérieur et noir à l'intérieur	Protohistoire
7	HS	2	2	1 tesson gris foncé, aspect brunâtre lissé à l'extérieur et 1 tesson brun, lissé à l'extérieur et l'intérieur, aspect brun rougeâtre à l'intérieur et gris foncé à l'extérieur.	Second âge du Fer
8	4	1	1	Rougeâtre à cœur noir, à gros dégraissants	Protohistoire ancienne
9	1	1	1	Brun clair à cœur noir	Protohistoire
18	HS	5	2	1 tesson beige clair à gros dégraissants et 4 fragments en pâte brune à cœur noir	Second âge du Fer
23	HS	1 micro-tesson	1	Grisâtre foncé	Indéterminé
24	HS	10 (petits)	7	2 morceaux de terre cuite brun rougeâtre, 1 tesson beige à gros dégraissants, 1 brun, 3 brun clair à cœur noir, 1 en pâte noire et extérieur brun et 2 en pâte noire	Protohistoire
25	HS	2 micro- tessons	2	Noire	Protohistoire
25	2	195 (dont 73 micro- tessons)	2	Rougeâtre à cœur noir, à gros dégraissants	Entre la fin du Bronze moyen et le début du Bronze final 1
25	3	3	1	Beige à cœur noir et gros dégraissants	Protohistoire ancienne
26	Chablis	1	1	Brun foncé à l'intérieur, brune à l'extérieure, à cœur noir.	Protohistoire
32	HS	7 dont 5 micro- tessons		5 tessons brun rougeâtre à gros dégraissants, 1 brun à cœur gris foncé à gros dégraissants, 1 brun à cœur noir	Protohistoire
34	HS	1	1	Brun rougeâtre à cœur brun clair, lissage externe	Protohistoire
35	HS	3 (petits)	1	Rouge brique à gros dégraissants	Protohistoire ancienne
40	HS	1 (petit)	1	Brun à l'extérieur, noir à l'intérieur	Protohistoire
40	1	52	1	Brun à petits dégraissants	Transition 1er-2d Fer

Fig 46 Inventaire de la céramique protohistorique découverte à Bringall Huella (©E. Roy, Inrap)

2.2.3 Etude de la céramique historique (F. Labaune-Jean)

2.2.3.1 Méthodes de travail

Les parcelles abordées à Pont-l'Abbé (29) au lieu-dit Bringall Huella ont livré du mobilier historique dans 23 tranchées (fig. 48). Ce dernier se compose principalement de tessons de récipients en céramiques. Tous ces éléments ont fait l'objet d'un inventaire (fig. 47) et d'une étude organisée par tranchée de découverte.

n° Tr.	n° Fait	NR	NMI	identification	datation
1	TV	3	9	panses commune claire et commune sombre et céram. onctueuse	hétérogène
1	F1 Dans blocs surf.	3	6	pâte beige médiévale, frag. onctueuse et indét.	11-14e s. ?
1	F1 surf.	1	6	bord et panse d'un récipient à pâte rose	11-14e s. ?
3	TV	1	1	frag. de bord de lèvre en bandeau	11-14e s. ?
5	F10	1	3	éclats de panse	médiéval ?
6	TV	1	2	céram. onctueuse (bord)	14e s.
6	log 1 us a	1	1	céram onctueuse (bord)	14e s.
7	F2	2	2	bord en sigillée et panse glacurée	hétérogène
8	F5	1	1	indét.	insuffisant
9	HS	1	1	indét.	médiéval ?
10	HS	1	16	panse en céram onctueuse	médiéval
11	HS	1	13	panse en céram onctueuse	médiéval
12	HS	2	4	panse cruche et indét.	antiquité ?
13	HS	1	3	panse en céram onctueuse	médiéval
14	HS	1	2	panse cruche GR ou médiéval ?	insuffisant
15	HS	2	3	proto et fragment onctueuse	hétérogène
17	HS	1	2	bord	insuffisant
19	HS	1	4	ceram onctueuse	13-14e s.
20	HS	2	2	panses indét.	insuffisant
21	HS	2	3	éclats indét. et fond antique ?	hétérogène
23	HS	1	9	panse ceram onctueuse	médiéval
23	log 1 us a	1	2	bord ceram onctueuse	médiéval
23	F1	2	4	proto et ceram onctueuse	hétérogène
27	HS	3	7	frag. avec glaçure et autre bien cuit.	moderne
28	HS	1	1	frag. ceram onctueuse	médiéval
41	F1	1	6	céram onctueuse	médiéval
41	HS	1	1	indét.	insuffisant
42	HS	1	1	pâte beige	médiéval
48	HS	1	1	frag bord céram onctueuse ?	médiéval

Fig 47 Inventaire de la céramique historique découverte à Bringall Huella (©F. Labaune-Jean)

2.2.3.2 Catalogue par contexte de découverte

Tranchée 1

HS - niveau de terre végétale

Lot de 9 tessons en céramique comprenant :

3 tessons de facture antique (commune claire et commune sombre)

7 tessons en céramique onctueuse dont la datation ne peut être affinée, entre le XI^e siècle et le XVI^e siècle.

Mobilier hétérogène.

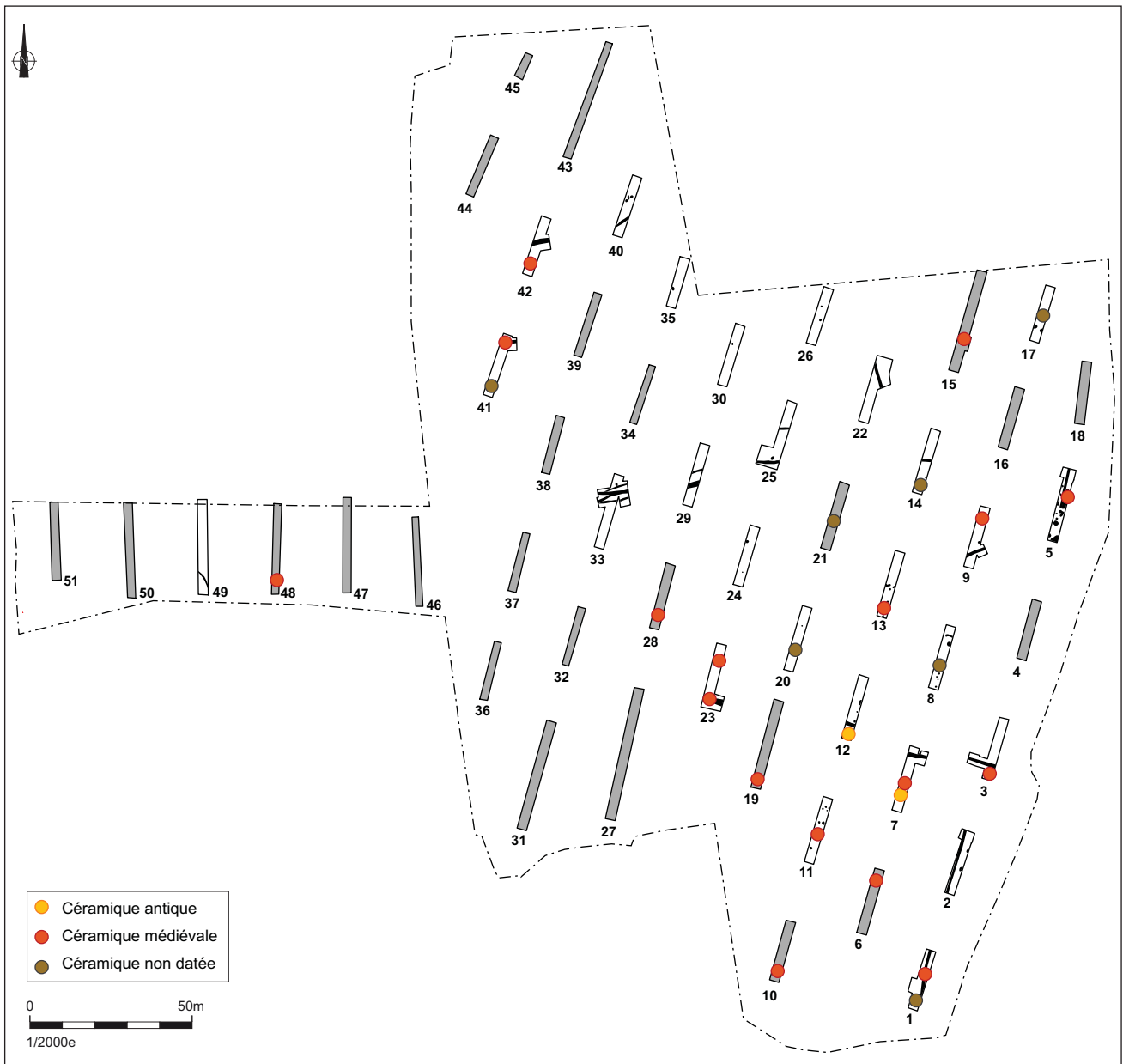


Fig 48 Répartition spatiale et chronologique de la céramique historique (©V. Le Gall, Inrap)

Tranchée 1

Fait 1 - dans les blocs de surface

Lot de 6 tessons en céramique comprenant :

2 tessons de panse à pâte beige en usage à la période médiévale (XI^e siècle - XIV^e siècle).

3 tessons en céramique onctueuse (panses uniquement).

1 tesson de facture indéterminé (antique ?).

S'y ajoute un fragment de terre cuite.

XI^e siècle - XIV^e siècle à envisager.

Tranchée 1

Fait 1 - surface

Lot de 6 tessons en céramique appartenant à un même individu représenté par la haut d'une panse globulaire ou ovoïde et un bord incomplet à lèvre en gouttière présentant une amorce de courbure pour un bec verseur pincé.

XI^e siècle - XIV^e siècle à envisager par l'aspect de la pâte.

Tranchée 3**HS - niveau de terre végétale**

Mobilier insuffisant : un éclat de bord de pot à lèvre de section triangulaire et à pâte brun clair à inclusions de quartz.

XI^e siècle - XIV^e siècle, par aspect de la pâte et profil conservé.

Tranchée 5**Fait 10**

Lot de 3 tessons en céramique correspondant à des éclats de panse d'un même récipient à pâte grise à surface beige.

Médiéval ?

Tranchée 6**HS - niveau de terre végétale**

Lot de 2 tessons en céramique onctueuse dont un morceau de bord à large lèvre moulurée et éversée en large méplat. Le fragment est très incomplet mais le profil général de la lèvre à extrémité rainurée évoque le type de rebord 4b établi pour Quimper (Villard 2001), en usage dans des contextes du XIV^e siècle.

XIV^e siècle probable (fig. 49).

Tranchée 6**HS - Log 1 - Us a**

Mobilier composé d'un unique tesson de bord de terrine à lèvre éversée à l'horizontale et à extrémité légèrement effilée. Ce récipient est réalisé en céramique onctueuse, de teinte brun rouge. La section conservée est comparable à des profils de terrine ou marmite de type 3E.

XIV^e siècle (fig. 49).

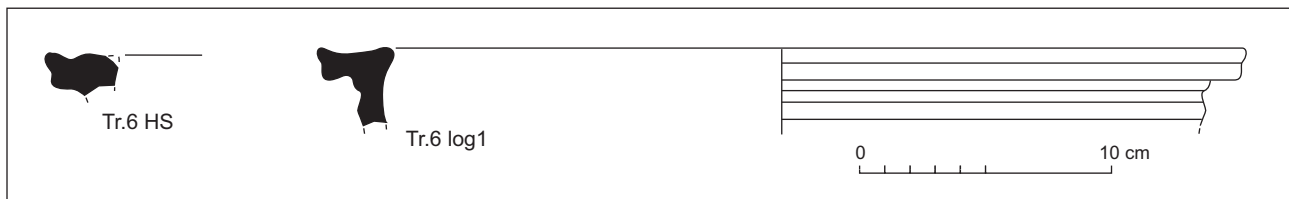


Fig 49 Poteries du XIV^e siècle découverte dans la tranchée 6 (©F. Labaune-Jean)

Tranchée 7**Fait 2**

Lot de 2 tessons en céramique comprenant :

1 fragment de bord de mortier en sigillée de type Curle 21 dont le revêtement a disparu (Gaule du Centre ?)

1 morceau de panse à pâte orangée et glaçure verte médiéval ou moderne.

Mobilier hétérogène.

Tranchée 8**Fait 5**

Mobilier insuffisant : 1 tesson de panse à pâte brun gris dont l'aspect n'est pas suffisant pour attribuer une datation fiable.

Insuffisant.

Tranchée 9**HS**

Lot réunissant un tesson de panse en céramique et deux fragments de terre cuite. L'aspect de la pâte correspond peut-être à une production médiévale mais sans assurance.

Médiévale ?

Tranchée 10**HS**

Lot de 16 tessons de panse en céramique onctueuse ne permettant pas de préciser la forme initiale.

Médiéval

Tranchée 11**HS**

Lot de 13 tessons en céramique appartenant à la panse d'un même récipient en céramique onctueuse. On y note la présence d'un morceau de bord incomplet (lèvre en méplat mouluré).

XIV^e siècle possible.

Tranchée 12**HS**

Lot de 4 tessons en céramique comprenant :

2 tessons correspondant à une attache d'anse de cruche antique.

2 tessons à pâte riche en quartz ne permettant pas de préciser la datation.

2 fragments de terre cuite.

Antiquité ou hétérogène ?

Tranchée 13**HS**

Lot de 3 petits tessons en céramique onctueuse.

Médiéval.

Tranchée 14**HS**

Lot de 2 tessons en céramique à pâte claire. La taille conservée est trop faible pour trancher entre la panse d'une cruche antique ou d'un récipient médiéval.

Insuffisant.

Tranchée 15**HS**

Lot de 3 tessons en céramique comprenant :

2 tessons à pâte brune à inclusions de quartz assez fin mais dense (âge du Fer possible)

1 tesson en céramique onctueuse (médiéval).

Hétérogène.

Tranchée 17**HS**

Lot de 2 tessons en céramique à pâte clair correspondant à un bord à lèvre arrondi pour lequel il est difficile de proposer une datation certaine (âge du Fer, Antiquité ou haut Moyen Âge possible).

Insuffisant.

Tranchée 19**HS**

Lot de 4 tessons en céramique onctueuse à pâte brun orangée. Parmi eux, un éclat de bord horizontal à méplat mouluré pouvant correspondre à un bord de type 11, en usage principalement entre le XIII^e siècle et le XIV^e siècle.

XIII^e siècle - XIV^e siècle.

Tranchée 20**HS**

Lot de 2 tessons en céramique comprenant :

1 petit éclat à pâte fine (protohistoire ?).

1 éclat de panse à pâte beige (médiéval ?).

Hétérogène.

Tranchée 21**HS**

Lot de 3 tessons en céramique comprenant :
2 éclats indéterminés (Protohistoire ?).
1 tesson de fond à pâte fine et claire Antiquité probable.

Insuffisant.

Tranchée 23**HS**

Lot de 9 tessons en céramique onctueuse dont la datation ne peut être affinée.
Médiéval.

Tranchée 23**HS-log 1- Us a**

Lot de 2 tessons en céramique onctueuse à pâte brun orangée correspondant à un éclat de bord horizontal à méplat mouluré pouvant appartenir à un bord de type 11, en usage principalement entre le XIII^e siècle et le XIV^e siècle.

XIII^e siècle - XIV^e siècle.

Tranchée 23**Fait 1**

Lot de 4 tessons en céramique comprenant :
2 tessons de panse de petite taille mais avec pâte évoquant les productions protohistoriques.

2 tessons en céramique onctueuse.

Médiéval.

Tranchée 27**HS**

Lot de 7 tessons en céramique comprenant :
3 tessons à pâte orange à glaçure verte interne.
1 tesson bien cuit à pâte grise.
3 éclats non déterminables.

Période Moderne.

Tranchée 28**HS**

Mobilier insuffisant : 1 éclat en céramique onctueuse.

Médiéval.

Tranchée 41**HS**

Mobilier insuffisant : 1 éclat de récipient indéterminé associé à 3 tessons de terre cuite à beige (médiévale ?).

Insuffisant.

Tranchée 41**Fait 1**

Lot de 6 tessons en céramique onctueuse. Il ne s'agit que de fragments de panse ne permettant pas de préciser la datation.

Médiéval.

Tranchée 42**HS**

Mobilier insuffisant : fragment de panse à pâte beige, pouvant correspondre à une production médiévale.

Médiéval ?

Tranchée 48

HS

Mobilier insuffisant : un éclat de bord de récipient à lèvre en méplat (incomplet). Production en céramique onctueuse ou locale ?

Médiéval.

2.2.3.3 Conclusion sur la céramique historique

Au terme de cet inventaire, le mobilier mis au jour pour les périodes historiques apparaît comme très lacunaire avec des tessons extrêmement fragmentés et souvent trop petits pour permettre de valider une attribution précise. Au sein de ce lot, les productions identifiables montrent la présence de quelques éléments antiques anecdotiques, mais aussi de plusieurs ensembles médiévaux correspondant, quand les tessons le permettent, à une occupation à placer sans doute au cours des XIII^e - XIV^e siècles. Mais cette fourchette repose principalement sur des éclats isolés de bord en céramique onctueuse, dont on sait que la période d'utilisation est plutôt large. Elle ne peut donc être retenue ici qu'à titre indicatif.

2.2.4 Etude du mobilier métallique et de la terre cuite (F. Labaune-Jean)

2.2.4.1 Le mobilier métallique

Tr. 2 - F1 : 2 fragments. Un fragment informe suite à la corrosion du métal ferreux et un autre en plaque étroite pouvant correspondre à une extrémité de fer à cheval (?).

Tr. 13 - F5 : 1 éclat de métal (fer) fortement corrodé empêchant toute détermination.

Tr. 16 - HS : 1 fragment de fer corrodé indéterminé.

Tr. 23 - F1 : 1 morceau de scorie métallique.

Tr. 25 - HS : 1 morceau de scorie métallique.

Tr. 26 - chablis : 1 morceau de scorie métallique.

Tr. 27 - HS : 1 fragment de fer corrodé (tête de clou ?).

Tr. 33 - HS : 1 fragment de scorie métallique.

2.2.4.2 La terre cuite

Tr. 5 - F1 surf. : lot de 9 fragments de terre cuite informes (clayonnage ?).

Tr. 5 - F3 : lot de 12 fragments de terre cuite informes (clayonnage ?).

Tr. 5 - F5 : lot de 11 fragments de terre cuite informes (clayonnage ?).

Tr. 5 - F7 est : 1 fragment de terre cuite informes (clayonnage ?).

Tr. 16 - HS : 2 fragments indéterminés.

Tr. 23 - F1 : 1 fragment indéterminé.

Tr. 26 - F2 : 1 fragment indéterminé.

Tr. 30 - près F1 : 1 fragment indéterminé.

Tr. 31 - HS : 1 fragment indéterminé.

Tr. 33 - HS : 1 fragment indéterminé.

Tr. 38 - HS : 1 fragment indéterminé.

Tr. 41 - HS : 1 fragment indéterminé.

Tr. 42 - F2 : 1 fragment indéterminé.

3 Conclusion

Le diagnostic réalisé au lieu dit Bringall Huella à Pont l'Abbé a révélé la présence d'une densité peu importante de structures archéologiques. La faible profondeur de conservation des creusements et la nature très accidentée du substrat semble pouvoir expliquer cette mauvaise conservation des vestiges. Toutefois, ce diagnostic a permis de mettre au jour une série d'artefacts (céramique, lithique, métal, terre cuite) se rapportant à quatre périodes distinctes : le Néolithique, l'âge du Bronze, l'âge du Fer et le Moyen Âge. Le peu de structures découvert ne nous permet pas d'identifier la nature des occupations. Cependant le mobilier récolté nous donne quelques indications sur le type d'occupation possible du secteur.

Les plus anciennes traces d'occupation repérées remontent au Néolithique final à travers la découverte d'une petite série d'outils en silex dispersés sur l'ensemble des parcelles diagnostiquées.

La découverte d'un pot de stockage daté de la transition entre le Bronze moyen et le Bronze final semble elle correspondre à un dépôt isolé, pratique récurrente observée pour cette période dans la région. Ce type de dépôt pouvant avoir une fonction rituelle.

Dans la partie nord du diagnostic, un fossé se développant vers l'est et vers l'ouest hors de l'emprise de fouille, a pu être daté de la transition entre le 1^{er} et le 2^d âge du Fer par la mise au jour dans son comblement d'une céramique presque complète. Plusieurs tranchées situées en limite est du diagnostic ont également livré de la céramique laténienne.

La dispersion de la céramique médiévale sur une grande partie de l'emprise du diagnostic suggère la présence d'une occupation de cette période dans le secteur. Cette occupation était peut-être située à l'emplacement des parcelles diagnostiquées. Cependant le fort niveau d'arasement des structures archéologiques découvertes notamment des fossés indique que le site a pu être entièrement détruit. Les seuls vestiges étant les fonds partiellement conservés de certains fossés et peut être de rares creusements de petite taille. Les fragments de poterie identifiés se rapportent à des pots utilisés en contexte domestique. La nature de ce mobilier suggère la présence d'un habitat médiéval. La datation de la céramique indiquerait une occupation au cours des XIII^e et XIV^e siècles.

La découverte de fragments de terre cuite et la présence possible de clayonnage sont des indices de construction de bâtiment constitués de murs en terre. Parmi les rares fragments de métal découverts on note la présence de quelques scories correspondant aux déchets d'une activité métallurgique.

Le diagnostic de Bringall Huella a donc révélé la présence d'occupations multiples dans le secteur dont les seuls témoins sont des fonds de structures arasées et une petite série d'artefacts.

Bibliographie

• Bibliographie générale

Cherel et al. à paraître

CHEREL (A.-F.), LIERVILLE (O.), MENEZ (Y.), avec la collaboration de A. Villard-le Tiec (Drac Bretagne), St.-J. (Inrap) et T. Lorho (Drac Bretagne) - « Les céramiques gauloises en Bretagne. Evolution des formes et des décors entre le VI^e et le I^{er} s. avant notre ère », in : MENEZ (Y.) dir., *Chrono-typologie des mobiliers dans l'Ouest*. Rennes, PUR, à paraître.

Haldemann, Le Goff 2007

HALDEMANN (M.), LE GOFF (I.) - « Etude d'une nécropole de la fin du premier âge du Fer en Bretagne : Le cimetière de Bodiquet à Sérent (Morbihan) », in : *Revue archéologique de l'Ouest*, n°24, 2007, pp.55-72.

Hinguant, Le Goff 1998

HINGUANT (S.), LE GOFF (E.) - « Un site de l'âge du Fer stratifié en milieu rural : l'établissement de Keralio à Pont-l'Abbé (Finistère) », in : *Revue archéologique de l'Ouest*, n°15, 1998, pp. 59-114.

Hinguant 1995

HINGUANT (St.) - *Pont L'Abbé (29). Keralio*. Rapport intermédiaire de fouille. Inrap Grand-Ouest, SRA Bretagne, Cesson Sévigné, 1995, 16 p.

Le Bihan, Villard 2010

LE BIHAN (J.-P.), VILLARD (J.-F.) - *Archéologie d'une île à la pointe de l'Europe : Ouessant, tome 2. L'habitat de Mez-Notario, des origines à l'âge du Bronze*. Centre de Recherche Archéologique du Finistère, Ed. Cloître, 2010, 588 p.

Le Bihan, Villard 2005

LE BIHAN (J.-P.), VILLARD (J.-

F.) - *Archéologie d'une île à la pointe de l'Europe : Ouessant, tome 1. Le site archéologique de Mez-Notariou et le village du premier âge du Fer*. Centre de Recherche Archéologique du Finistère, Ed. Cloître, 2005, 351 p.

Le Gall 2015

LE GALL (V.) - *Guidel Pen Mane (Morbihan), Des habitats de l'âge du Bronze*. Rapport de fouille, Inrap Grand-Ouest, SRA Bretagne, Cesson Sévigné, 2015, 134 p.

Le Gall 2013

LE GALL (V.) - *Ploufragan (22) ZAC Beaucemaine*. Rapport de diagnostic, Inrap Grand-Ouest, SRA Bretagne, Cesson Sévigné, 2013, 53 p.

Marcigny et al. 2010

MARCIGNY (C.), SAVARY (X.), VERNEY (A.), VERRON (G.) - « L'âge du Bronze (-2300/-2000 à - 800 av. J.-C.) », in : *Bilan de la recherche archéologique 1984-2004, volume 1, Préhistoire-Protohistoire*. Direction Régionale des Affaires Culturelles de Basse-Normandie, Service Régional de l'Archéologie, 2010, pp. 93-142.

Menez 1987

MENEZ (Y.) - *Plouer-Sur-Rance, " Le Boisanne ", Une ferme au deuxième âge du Fer*. Rapport de fouille préventive d'urgence, SRA Bretagne, Rennes, 1987, 154 p.

Mentele 2013

MENTELE (S.) - *Plouisy (22) ZAC de Kerisac, Des implantations successives de l'âge du Bronze*. Rapport de fouille, Inrap Grand-Ouest, SRA Bretagne, Cesson Sévigné, 2013, 120 p.

Nicolas 2015

NICOLAS (T.) - « Etude du mobilier

céramique pré et protohistorique », in : SIMIER (B.) dir., *Bretagne, Morbihan, Riantec, Kérostin. Une occupation diachronique continue du Néolithique moyen à la seconde guerre mondiale*. Rapport final d'opération de Fouille archéologique, Inrap Grand-Ouest, SRA Bretagne, Cesson Sévigné, 2015, pp.105-110.

Roy 2000

ROY (E.) - *Pont L'Abbé (29). Fouilles archéologiques avant l'aménagement d'un lotissement au lieu-dit Kerarthur*. Rapport de fouille, Inrap Grand-Ouest, SRA Bretagne, Cesson Sévigné, 2000, 85 p.

Villard 2002

VILLARD (J.-F.) - *Les vestiges archéologiques de Kerjaouen à Quimper (Finistère)*. Rapport final d'opération de fouille archéologique, volume 1, Inrap Grand-Ouest, SRA Bretagne, Cesson Sévigné, 2002, 144 p.

• Webographie

Archives départementales

Cadastre napoléonien via <http://archives-en-ligne.ille-et-vilaine.fr> feuille Pont L'Abbé de 1833.

Atlas du patrimoine (Ministère de la culture et de la communication) <http://atlas.patrimoines.culture.fr/> [consultation du 24/08/2017].

Géoportail

<https://www.geoportail.gouv.fr/>

Infoterre (BRGM)

<http://infoterre.brgm.fr/>
Carte géologique, France (1/50000), feuille Pont L'Abbé, Pointe de Penmarc'h (381) [consultation du 24/08/2017].

Liste des figures

Fig 1 Localisation du diagnostic sur le plan cadastral de 2017 (section AH) (©IGN-BDparcellaire® ; ©V. Le Gall, Inrap)	32
Fig 2 Extrait de la carte géologique de Pont L'Abbé (feuille n°381) (©BRGM ; ©V. Le Gall, Inrap)	34
Fig 3 Vue vers le sud/sud-est (depuis la parcelle 3) (©V. Le Gall, Inrap)	34
Fig 4 Vue vers l'ouest/sud-ouest (depuis la parcelle 3) (©V. Le Gall, Inrap)	34
Fig 5 Tranchée 19, vue vers le sud (©V. Le Gall, Inrap)	35
Fig 6 Relevé du log géologique, tranchée 6 (©V. Le Gall, Inrap)	35
Fig 7 Vue du log géologique, tranchée 6 (©V. Le Gall, Inrap)	35
Fig 8 Carte archéologique de la commune de Pont L'Abbé (©SRA-Atlas des Patrimoines® ; ©V. Le Gall, Inrap)	36
Fig 9 Plan général des vestiges - Bringall Huella, Pont L'Abbé (©V. Le Gall, Inrap)	38
Fig 10 Plan général des fossés et de leurs prolongements supposés (©V. Le Gall, Inrap)	39
Fig 11 Plan général des vestiges sur fond de cadastre napoléonien (1833) (©V. Le Gall, Inrap)	40
Fig 12 Plan et coupe du fossé C (©V. Le Gall, Inrap)	40
Fig 13 Plan et coupes du fossé H (©V. Le Gall, Inrap)	41
Fig 14 Céramique découverte dans le fossé H (Tr.40-F1) (©V. Le Gall, Inrap)	41
Fig 15 Coupe est du fossé H (Tr.42-F2) (©V. Le Gall, Inrap)	41
Fig 16a Plan du fossé A (©V. Le Gall, Inrap)	42
Fig 16b Coupe du fossé A (©V. Le Gall, Inrap)	42
Fig 17 Coupe nord du fossé A (Tr.2-F1) (©V. Le Gall, Inrap)	42
Fig 18 Vue vers l'est du fossé B (Tr.3-F1) (©V. Le Gall, Inrap)	42
Fig 19 Plan et coupe du fossé B (©V. Le Gall, Inrap)	43
Fig 20 Plan et coupe du fossé G (©V. Le Gall, Inrap)	43
Fig 21 Coupe est du fossé G (Tr.41-F1) (©V. Le Gall, Inrap)	43
Fig 22 Plan et coupe du fossé D (©V. Le Gall, Inrap)	44
Fig 23 Coupe nord du fossé D (Tr.5-F13) (©V. Le Gall, Inrap)	44
Fig 24 Plan et coupes des fossés de l'ensemble E (©V. Le Gall, Inrap)	45
Fig 25 Vue vers l'est des fossés de l'ensemble E (©V. Le Gall, Inrap)	45
Fig 26 Coupe est du fossé E1 (Tr.33-F3) (©V. Le Gall, Inrap)	45
Fig 27 Coupe est des fossés E2-E3 (Tr.33-F2.F5) (©V. Le Gall, Inrap)	46
Fig 28 Coupe est du fossé E4 (Tr.33-F1) (©V. Le Gall, Inrap)	46
Fig 29 Plan et coupe du fossé F (©V. Le Gall, Inrap)	46
Fig 30 Coupe sud du fossé F (Tr.22-F1) (©V. Le Gall, Inrap)	47
Fig 31 Plan et coupe du fossé I (©V. Le Gall, Inrap)	47
Fig 32 Vue vers l'ouest de F3-Tr.5 et son comblement de terre cuite (©V. Le Gall, Inrap)	47
Fig 33 Localisation, plans et coupes des structures de la tranchée 5 (©V. Le Gall, Inrap)	48
Fig 34 Vue vers l'est de F5-Tr.5 (©V. Le Gall)	48
Fig 35 Vue vers le sud-est de F6-Tr.5 (©V. Le Gall)	48
Fig 36 Vue vers le nord de F9-Tr.5 (©V. Le Gall)	49
Fig 37 Dépôt céramique (F2-Tr.25) à différents stades de fouille (©V. Le Gall, Inrap)	49
Fig 38 Localisation, plans et coupes des structures des tranchées 25, 26, 30, 35 (©V. Le Gall, Inrap)	50
Fig 39 Répartition spatiale de l'outillage lithique (©V. Le Gall, Inrap)	51
Fig 40 Inventaire du mobilier lithique découvert à Bringall Huella (©V. Brisotto, Inrap)	52
Fig 41 Mobilier lithique découvert au cours du diagnostic de Bringall Huella (©V. Brisotto, Inrap)	53
Fig 42 Répartition spatiale et chronologique de la céramique protohistorique (©V. Le Gall, Inrap)	54
Fig 43 Poterie découverte dans la tranchée 25 - F2 (©E. Roy, Inrap)	55
Fig 44 Poteries découvertes dans la tranchée 25 - F2 (©E. Roy, Inrap)	56
Fig 45 Poterie découverte dans la tranchée 40 - F1 (©E. Roy, Inrap)	58
Fig 46 Inventaire de la céramique protohistorique découverte à Bringall Huella (©E. Roy, Inrap)	59
Fig 47 Inventaire de la céramique historique découverte à Bringall Huella (©F. Labaune-Jean)	60
Fig 48 Répartition spatiale et chronologique de la céramique historique (©V. Le Gall, Inrap)	61
Fig 49 Poteries du XIV ^e siècle découverte dans la tranchée 6 (©F. Labaune-Jean)	62
Fig 50 Plan de localisation des faits et sondages - Bringall Huella, Pont L'Abbé (©V. Le Gall, Inrap)	70



Inventaires techniques

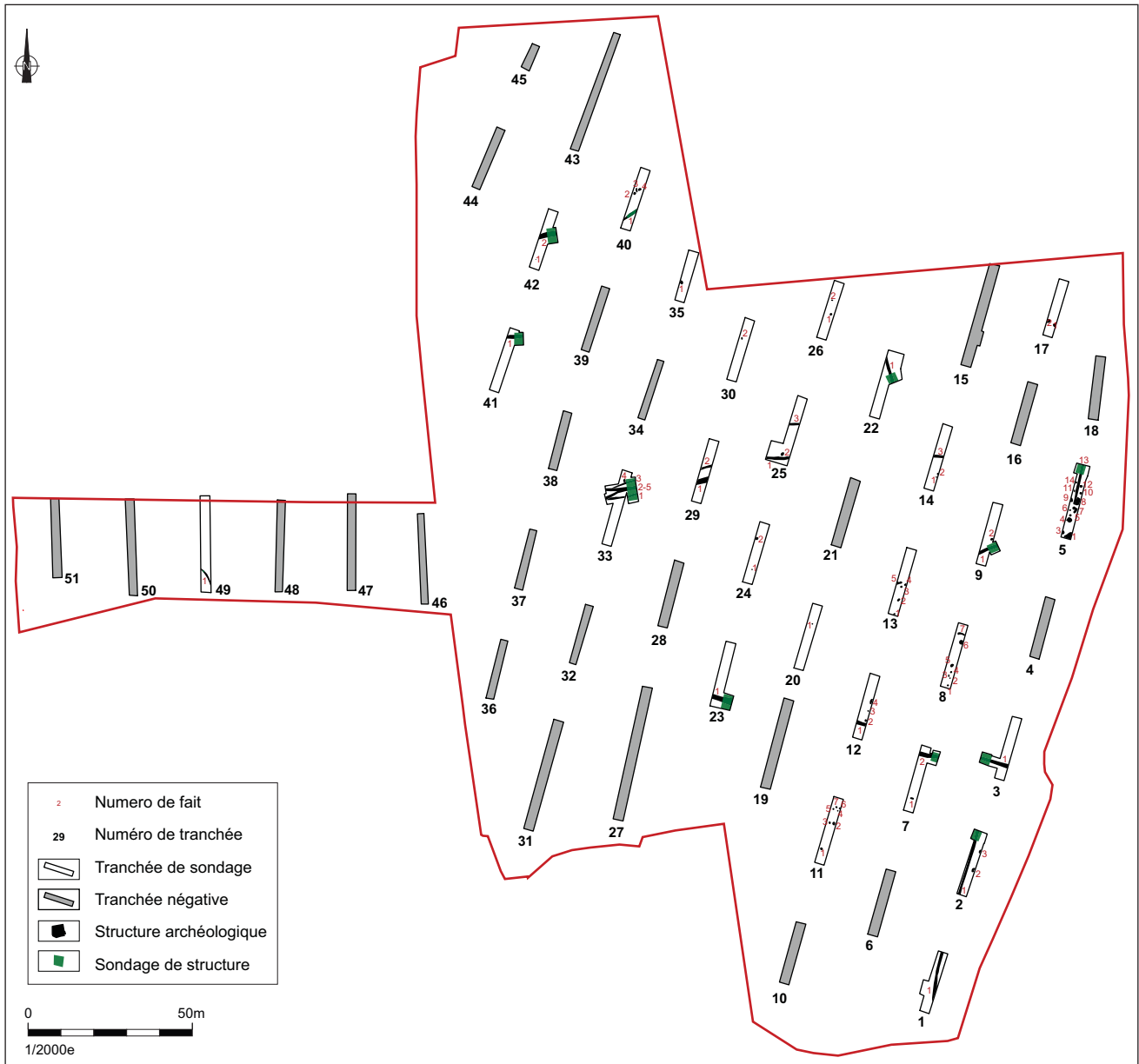


Fig 50 Plan de localisation des faits et sondages - Bringall Huella, Pont L'Abbé (©V. Le Gall, Inrap)

Inventaire des faits archéologiques par tranchées

n° Tr.	n° Fait	description	remplissage	long. (m.)	larg. (m.)	prof. (m.)	mobilier	datation
1	1	fossé A	limon arénacé brun, granite		1.00		céramique	Moyen Âge (11e - 14e siècles ?)
	1	fossé A	limon arénacé brun, granite		0,70 - 0,80	0.40	métal	Moyen Âge (11e - 14e siècles ?)
2	2	fosse, chablis	limon arénacé brun gris	1.20	0.30		céramique	
	3	fosse, chablis	limon arénacé brun jaune, granite		1.20			
3	1	fossé B	limon arénacé brun jaune, quartz		1.40	0.05		
	HS						céramique	Moyen Âge (11e - 14e siècles ?)
4	HS						céramique, silex	Néolithique final ?, âge du Fer
	1	fosse	limon arénacé brun jaune				terre cuite	
	3	fosse, foyer	limon arénacé brun jaune rubéfié		1.30	0.08	céramique, terre cuite	2d âge du Fer
	4	fosse	limon arénacé brun jaune, CB	1.70	1.55			
	5	fosse, foyer	limon arénacé brun clair, rubéfaction, CB	0.70	0.55	0.14	terre cuite	
	6	fosse	limon arénacé brun jaune	0.65	0.50	0.08	céramique (non prélevée)	
	7	fosse (double)	limon arénacé brun jaune	1.80	1.80		céramique	Protohistoire
	8	fosse	limon arénacé brun jaune, galet		2.40			
5	9	fosse	limon arénacé brun, granite, CB	0.80		0.12	silex, céramique	Néolithique final, Protohistoire
	10	fosse	limon arénacé brun jaune, CB	0.80	0.80		céramique	Moyen Âge ?
	11	fosse	limon arénacé brun jaune	0.75	0.50			
	12	fosse	limon arénacé brun jaune, CB	1.10	0.80			
	13	fossé D	limon arénacé brun jaune, CB		0.95	0.50		
	14	fosse	limon arénacé brun jaune, CB		0.95			
	HS						silex	Néolithique final ?
	6	HS					céramique, terre cuite	Moyen Âge (14e siècle)
7	1	fosse	limon arénacé brun, granite	1.20	0.60			
	2	fossé B	limon arénacé brun jaune, granite		1.40	0.05	céramique, ardoise	Antiquité ? Moyen Âge
	HS						céramique	2d âge du Fer
8	1	fosse	limon arénacé brun, granite	0.64	0.64			
	2	fosse	limon arénacé brun, granite	0.47	0.40			
	3	fosse	limon arénacé brun, granite	0.90	0.40			
	4	fosse	limon arénacé brun, granite	0.75	0.66		céramique	Protohistoire ancienne
	5	fosse	limon arénacé brun, granite	1.20	1.00		céramique	
	6	fosse	limon arénacé brun jaune, granite		1.50			
	7	fossé	limon arénacé brun, granite		0.60			
9	1	fossé C	limon arénacé brun, granite, rubéfaction	1.10	0.05		céramique	Protohistoire
	2	fosse	limon arénacé brun, granite	0.80	0.75			
	HS						céramique	Moyen Âge ?
10	HS					céramique	Moyen Âge	
11	1	fosse	limon arénacé brun, granite, CB	0.80	0.70			
	2	fosse	limon arénacé brun, granite, CB	1.10	1.00			
	3	fosse	limon arénacé brun, granite, CB	0.75	0.75			
	4	fosse	limon arénacé brun, granite, CB	0.46	0.46			
	5	fosse	limon arénacé brun, granite, CB	0.60	0.60			
	6	fosse	limon arénacé brun, granite, CB	0.60	0.55			

n° Tr.	n° Fait	description	remplissage	long. (m.)	larg. (m.)	prof. (m.)	mobilier	datation
	7	fosse	limon arénacé brun, granite, CB	0.70	0.56			
	HS						céramique, terre cuite	Moyen Âge
12	1	fossé B	limon arénacé brun, granite		1.10			Moyen Âge ?
	2	fosse	limon arénacé brun		0.80			
	3	fosse	limon arénacé brun	0.50	0.50			
	4	fosse	limon arénacé brun	1.80	0.70			
	HS						céramique	Antiquité ?
13	1	fosse	limon arénacé brun, granite, rubéfaction		0.60			
	2	fosse	limon arénacé brun, granite, CB	1.10	0.70			
	3	fosse	limon arénacé brun, granite, CB		0.70		ardoise	Moyen Âge ?, Moderne ?
	4	fosse	limon arénacé brun, granite, CB		0.70			
	5	fosse	limon arénacé brun, granite, CB		0,70 - 0,90		métal	
	HS						silex, céramique	Néolithique final ?, Moyen Âge
14	1	fosse	limon arénacé brun	0.46	0.46			
	2	fosse	limon arénacé brun à jaune		0.70			
	3	fossé E1	limon arénacé brun foncé, granite		0.90			
	HS						céramique	
15	HS						céramique, terre cuite	Protohistoire, Moyen Âge
16	HS						céramique	
17	1	fosse	limon arénacé brun, granite		1.40			
	2	fosse	limon arénacé brun jaune, granite		1.20			
	HS						céramique, terre cuite	
18	HS						silex, céramique	Néolithique final ?, 2d âge du Fer
19	HS						céramique	Moyen Âge (13e - 14e siècles)
20	1	fosse	limon arénacé brun, granite	0.50	0.44			
	HS						céramique	
21	HS						céramique	
22	1	fossé F	limon arénacé brun, granite, CB		1.00	0.36		
23	1	fossé B	limon arénacé brun, granite		1.60		céramique	Protohistoire, Moyen Âge
	HS						céramique	Moyen Âge
24	1	fosse	limon arénacé brun, CB	0.44	0.44			
	2	fosse	limon arénacé brun jaune, granite		0.90			
	HS						céramique, terre cuite, silex, lithique	Néolithique final ?, Protohistoire
25	1	fossé E1	limon arénacé brun, granite		1.10			
	2	fosse	limon arénacé brun	1.00	0.64	0.16	céramique	fin Bronze moyen-deb Bronze final
	3	fossé	limon arénacé brun, granite		0.90		céramique	Protohistoire ancienne
	HS						céramique, métal (scorie), silex, lithique	Néolithique final ?, Protohistoire
26	1	fosse	limon arénacé brun foncé, CB	0.76	0.76			
	2	fosse	limon arénacé brun, granite	0.56	0.50	0.16	céramique	
	HS						céramique, métal (scorie)	Protohistoire
27	HS						céramique, métal	Moderne
28	HS						céramique, silex	Néolithique final?, Moyen Âge
29	1	fossé E3	limon arénacé brun gris, granite		1.60			
	2	fossé E1	limon arénacé brun gris, granite		0.65			
	HS						silex	Néolithique final?
30	2	fosse	limon arénacé brun	0.70	0.50	0.16		
	HS						terre cuite	
31	HS						céramique	

n° Tr.	n° Fait	description	remplissage	long. (m.)	larg. (m.)	prof. (m.)	mobilier	datation
32	HS						céramique	Protohistoire
	1	fossé E4	limon arénacé brun, granite		0.50	0.16		
	2-5	fossés (double) E2-E3	limon arénacé brun, granite, CB		1.40	0.34		
33	3	fossé E1	limon arénacé brun, granite		0.40	0.20		
	4	fosse	limon arénacé brun jaune	0.70	0.50			
	HS						terre cuite, silex	Néolithique final?
34	HS						céramique	Protohistoire
	1	fosse	limon arénacé brun gris		1.10	0.05		
35	HS						céramique	Protohistoire ancienne
38	HS						terre cuite	
	1	fossé H	limon arénacé brun, granite		0,50 - 0,80	0.18	céramique	transi 1er-2d âge du Fer
	2	fosse	limon arénacé brun jaune	0.90	0.80			
40	3	fosse	limon arénacé brun jaune	1.30	0.55			
	4	fosse	limon arénacé brun jaune	1.15	0.80			
	HS						céramique, lithique	Néolithique final , Protohistoire
	1	fossé G	limon argileux arénacé brun à brun gris		1.10	0.30	céramique	Moyen Âge
41	HS						céramique, terre cuite, lithique	Moyen Âge ?
	1	fosse	limon arénacé brun	0.30	0.30			
42	2	fossé H	limon argileux arénacé brun, granite, CB		1.50	0.40	céramique	transi 1er-2d âge du Fer
	HS						céramique	Moyen Âge
43	HS						lithique	
47	HS						silex	Néolithique final
48	HS						céramique	Moyen Âge
49	1	fossé	limon arénacé gris		0.50	0.07		

Inventaire du mobilier lithique

n° Objet	n° Tr.	n° Fait	datation	type	détermination	matière première	support
1	5	9	Néolithique final	industrie lithique	pièce esquillée retouchée /débitage sur enclume	silex côtier brun-gris	galet
2	40	HS	Néolithique final	industrie lithique	éclat /débitage sur enclume	grès lustré	galet
3	47	HS	Néolithique final	industrie lithique	grattoir	silex brûlé	galet
4	25	HS		industrie lithique	fragment d'éclat	silex côtier gris-beige tâcheté	galet
5	24	HS		industrie lithique	éclat lamellaire cortical	silex côtier gris-beige tâcheté	galet
6	18	HS		industrie lithique	éclat cortical	silex côtier gris-beige tâcheté	galet
7	33	HS (sud F2)		industrie lithique	éclat cortical	silex côtier gris-beige tâcheté	galet
8	25	HS (prox F2)		industrie lithique	éclat ? cortical	silex côtier gris-beige tâcheté	galet
9	13	HS		industrie lithique	éclat cortical	silex côtier gris-beige tâcheté	galet
10	28	HS		industrie lithique	éclat lamellaire	silex côtier gris-beige tâcheté	galet
11	5	HS (prox F4)		industrie lithique	casson ? cortical	silex côtier gris-beige tâcheté	galet
12	25	HS		industrie lithique	fragt de galet	grès lustré	galet
13	43	HS		polissage	aiguiseur	grès fin micacé	plaquette
14	41	HS		percussion ?	percuteur ?	quartz hyalin	
15	24	HS		brut	nodule ferrugineux	roche granitoïde ferrugineuse ?	boule
16	4	HS		industrie lithique	fragment de lame	silex côtier gris-beige tâcheté	galet
17	29	HS		industrie lithique	fragment de nucléus ? pièce esquillée ?	silex chauffé	galet

Inventaire du mobilier métallique

n° Tr.	n° Fait	NR	NMI	identification	datation
2	F1	2	1?	frag. informe et autre en plaque (extrémité fer à cheval?)	insuffisant
13	F5	1	1	éclat corrodé	insuffisant
16	HS	1	1	frag. fer corrodé	insuffisant
23	F1	1	1	scorie	insuffisant
25	HS	1	1	scorie	insuffisant
26	chablis	2	1	scorie	insuffisant
27	HS	1	1	frag. corrodé (clou ?)	insuffisant
33	HS	1	1	scorie	insuffisant

Inventaire de la céramique protohistorique

n° Tr.	n° Fait	NR	NMI	identification	datation
4	T.V	2	2	1 tesson de céramique en pâte beige à cœur noir et 1 tesson brun à cœur noir lissé à l'extérieur	âge du Fer
5	3 en surface	1	1	Lèvre confondue en pâte brun rougeâtre à l'intérieur et noire à l'extérieur	Second âge du Fer
5	7 (ouest)	2 (petits)	2	1 fragment brun foncé à gros dégraissants et 1 beige à gros dégraissants	Protohistoire
5	9	2 micro-tessons	2	1 fragment brun rougeâtre à cœur noir et 1 en pâte brune à l'extérieur et noir à l'intérieur	Protohistoire
7	HS	2	2	1 tesson gris foncé, aspect brunâtre lissé à l'extérieur et 1 tesson brun, lissé à l'extérieur et l'intérieur, aspect brun rougeâtre à l'intérieur et gris foncé à l'extérieur.	Second âge du Fer
8	4	1	1	Rougeâtre à cœur noir, à gros dégraissants	Protohistoire ancienne
9	1	1	1	Brun clair à cœur noir	Protohistoire
18	HS	5	2	1 tesson beige clair à gros dégraissants et 4 fragments en pâte brune à cœur noir	Second âge du Fer
23	HS	1 micro-tesson	1	Grisâtre foncé	Indéterminé
24	HS	10 (petits)	7	2 morceaux de terre cuite brun rougeâtre, 1 tesson beige à gros dégraissants, 1 brun, 3 brun clair à cœur noir, 1 en pâte noire et extérieur brun et 2 en pâte noire	Protohistoire
25	HS	2 micro-tessons	2	Noire	Protohistoire
25	2	195 (dont 73 micro-tessons)	2	Rougeâtre à cœur noir, à gros dégraissants	Entre la fin du Bronze moyen et le début du Bronze final 1
25	3	3	1	Beige à cœur noir et gros dégraissants	Protohistoire ancienne
26	Chablis	1	1	Brun foncé à l'intérieur, brune à l'extérieure, à cœur noir.	Protohistoire
32	HS	7 dont 5 micro-tessons		5 tessons brun rougeâtre à gros dégraissants, 1 brun à cœur gris foncé à gros dégraissants, 1 brun à cœur noir	Protohistoire
34	HS	1	1	Brun rougeâtre à cœur brun clair, lissage externe	Protohistoire
35	HS	3 (petits)	1	Rouge brique à gros dégraissants	Protohistoire ancienne
40	HS	1 (petit)	1	Brun à l'extérieur, noir à l'intérieur	Protohistoire
40	1	52	1	Brun à petits dégraissants	Transition 1er-2d Fer

Inventaire de la céramique historique

n° Tr.	n° Fait	NR	NMI	identification	datation
1	TV	3	9	panse commune claire et commune sombre et céram. onctueuse	hétérogène
1	F1 Dans blocs surf.	3	6	pâte beige médiévale, frag. onctueuse et indét.	11-14e s. ?
1	F1 surf.	1	6	bord et panse d'un récipient à pâte rose	11-14e s. ?
3	TV	1	1	frag. de bord de lèvre en bandeau	11-14e s. ?
5	F10	1	3	éclats de panse	médiéval ?
6	TV	1	2	céram. onctueuse (bord)	14e s.
6	log 1 us a	1	1	céram onctueuse (bord)	14e s.
7	F2	2	2	bord en sigillée et panse glaçurée	hétérogène
8	F5	1	1	indét.	insuffisant
9	HS	1	1	indét.	médiéval ?
10	HS	1	16	panse en céram onctueuse	médiéval
11	HS	1	13	panse en céram onctueuse	médiéval
12	HS	2	4	panse cruche et indét.	antiquité ?
13	HS	1	3	panse en céram onctueuse	médiéval
14	HS	1	2	panse cruche GR ou médiéval ?	insuffisant
15	HS	2	3	proto et fragment onctueuse	hétérogène
17	HS	1	2	bord	insuffisant
19	HS	1	4	ceram onctueuse	13-14e s.
20	HS	2	2	panse indét.	insuffisant
21	HS	2	3	éclats indét. et fond antique ?	hétérogène
23	HS	1	9	panse ceram onctueuse	médiéval
23	log 1 us a	1	2	bord ceram onctueuse	médiéval
23	F1	2	4	proto et ceram onctueuse	hétérogène
27	HS	3	7	frag. avec glaçure et autre bien cuit.	moderne
28	HS	1	1	frag. ceram onctueuse	médiéval
41	F1	1	6	céram onctueuse	médiéval
41	HS	1	1	indét.	insuffisant
42	HS	1	1	pâte beige	médiéval
48	HS	1	1	frag bord céram onctueuse ?	médiéval

Inventaire de la terre cuite

n° Tr.	n° Fait	NR	NMI	identification	datation
1	F1 ds blocs surf.	1	1	éclat informe	insuffisant
5	F1 surf.	9	1	clayonnage ?	insuffisant
5	F3	12	1	indét.	insuffisant
5	F5	11	1	clayonnage ?	insuffisant
5	F7 est	1	1	clayonnage ?	insuffisant
6	HS	2	1	clayonnage ?	insuffisant
9	HS	2	1	indét.	insuffisant
12	HS	2	1	indét.	insuffisant
14	HS	3	1	indét.	insuffisant
15	HS	8	1	clayonnage ?	insuffisant
16	HS	2	1	indét.	insuffisant
19	HS	2	1	indét.	insuffisant
23	F1	1	1	indét.	insuffisant
26	F2	1	1	indét.	insuffisant
30	près F1	3	1	indét.	insuffisant
31	HS	1	1	indét.	insuffisant
33	HS	1	1	indét.	insuffisant
38	HS	8	1	indét.	insuffisant
41	HS	3	1	pâte beige	médiéval ?
42	F2	1	1	indét.	insuffisant

Diagnostic archéologique : Pont l'Abbé (29) - Bringall Huella

Chronologie

Néolithique final
Bronze moyen-final
Âge du Fer
Moyen Âge

Sujets et thèmes

Fosse
Fossé

Mobilier

Industrie lithique
Céramique
Lithique
Objet métallique

Le diagnostic réalisé dans le cadre de la création d'un lotissement à Bringall Huella sur la commune de Pont l'Abbé (29) couvre une superficie de 4,9 hectares. Celui-ci a révélé la présence d'une densité peu importante de structures archéologiques. La faible profondeur de conservation des creusements et la nature très accidentée du substrat semble pouvoir expliquer cette mauvaise conservation des vestiges. Toutefois, cette opération a permis de mettre au jour une série d'artefacts (céramique, lithique, métal, terre cuite) se rapportant à quatre périodes distinctes : le Néolithique, l'âge du Bronze, l'âge du Fer et le Moyen Âge.

Au terme de cette opération, on suppose l'existence d'une ou plusieurs occupations sur les parcelles étudiées dont les seuls témoins sont des fonds de structures arasées et une petite série de mobilier archéologique.